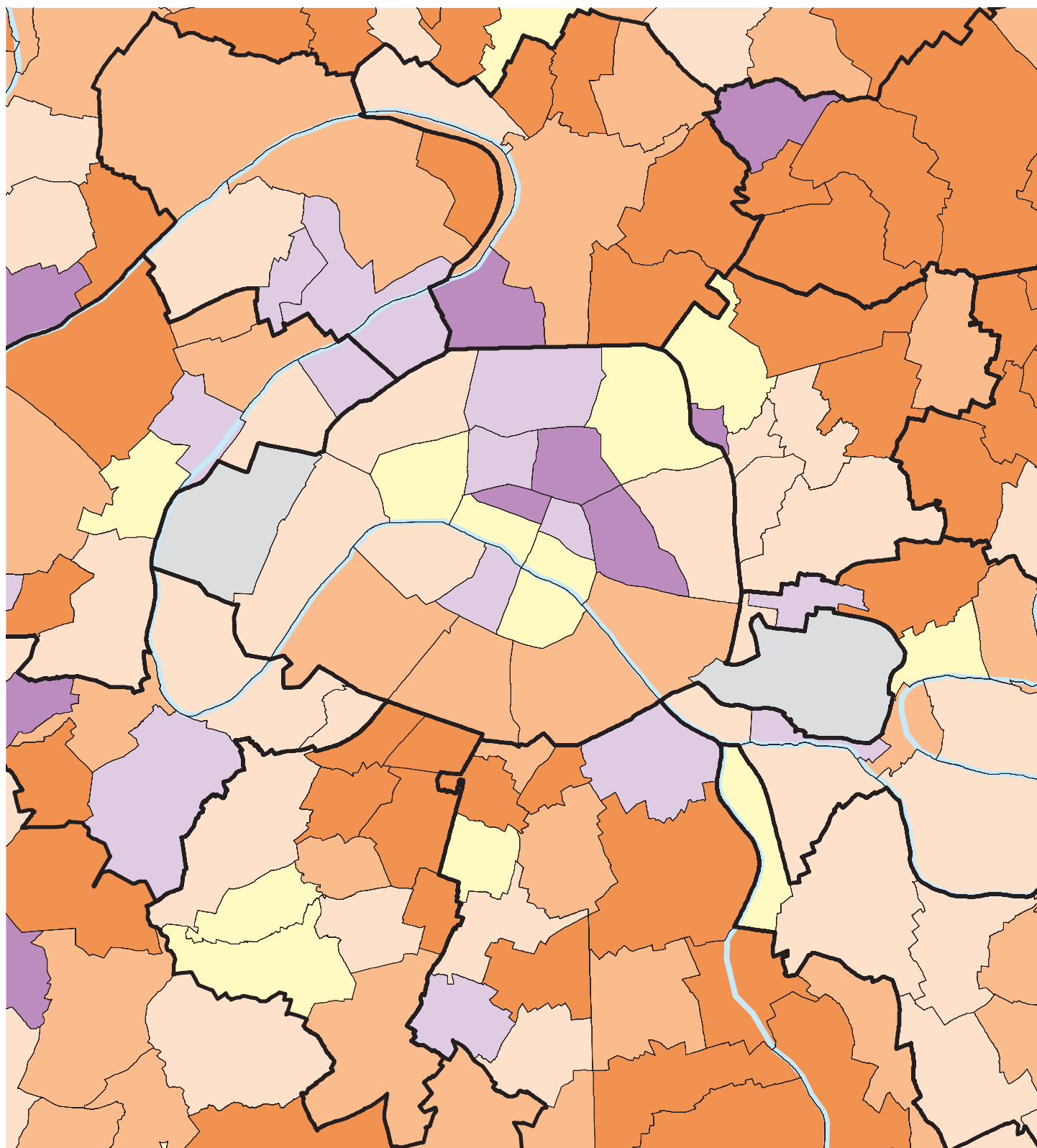


Partie 1 : La population



Directrice de la publication : Dominique Alba
Étude réalisée par : Marie Molinier et Sandra Roger
Sous la direction de : Emilie Moreau
Cartographie : Anne Servais
Photos et illustrations : Apur sauf mention contraire
Maquette : Apur
www.apur.org

2016V2.4.2.1.1.

Sommaire

Introduction	5
La population légale au 1 ^{er} janvier 2013	7
La Métropole du Grand Paris : 6,97 millions d'habitants au 1 ^{er} janvier 2013, une population qui s'accroît au rythme de 31 000 habitants par an	7
Les ressorts de la croissance démographique	9
Une population en hausse dans la majorité des arrondissements parisiens	11
Des densités élevées	12
Caractéristiques démographiques et sociales	13
Dans la Métropole du Grand Paris, la taille moyenne des ménages reste stable, quel que soit le territoire	13
Une légère baisse du nombre de familles	17
Un vieillissement qui s'amorce à Paris et dans le reste de la Métropole du Grand Paris	20
Le nombre de cadres continue d'augmenter pendant que celui des employés/ouvriers recule	24
La population de nationalité étrangère reste stable à Paris et augmente dans certains territoires de la MGP.....	27
Légère croissance de la population immigrée	30
Annexe	33

Introduction

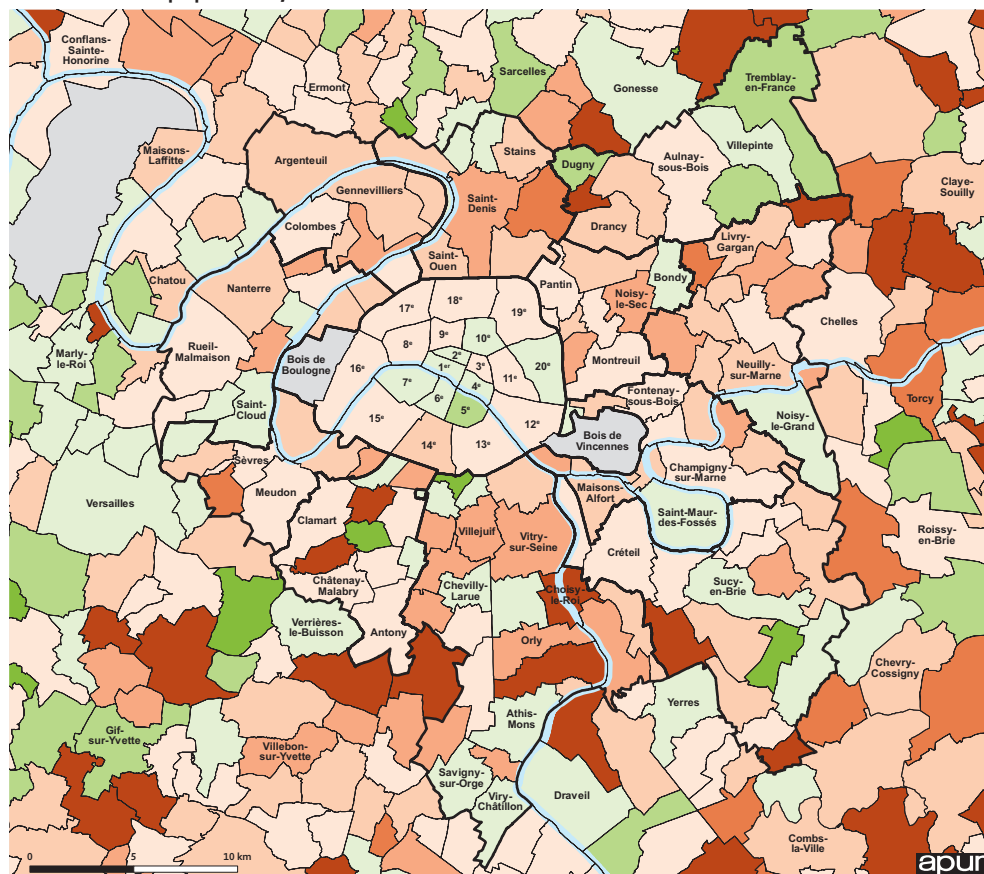
Avec le nouveau recensement, les parutions statistiques sont devenues plus régulières et plus fréquentes. De nouveaux résultats sont publiés chaque année par l'Insee au lieu de tous les 8 ou 9 ans précédemment. Ce sont même plusieurs séries de résultats que l'Insee diffuse chaque année : fin décembre, paraissent les chiffres de la population légale et en juillet l'ensemble des résultats statistiques.

L'Apur assure depuis longtemps le suivi des résultats du recensement au niveau de Paris, du centre de l'agglomération et maintenant de la métropole du Grand Paris. Face à l'accélération des parutions, le choix a été fait de publier une note par an traitant à la fois des chiffres de la population légale et ceux de l'exploitation globale sur les structures démographiques et sociales.

Ce travail est réalisé dans le cadre d'une collaboration étroite avec la Direction Régionale de l'Insee qui se prolonge par des études thématiques réalisées en commun. En 2016 ces études concernent la taille moyenne des ménages, les niveaux de vie, les migrations résidentielles, la description des communes de la métropole...

La présente étude est consacrée à une analyse générale et panoramique des résultats du recensement. Pour la première fois, cette note est divisée en trois volets qui paraîtront successivement et qui traitent respectivement de la population, du logement et de l'emploi. Suite à la création de la Métropole du Grand Paris le 1^{er} janvier 2016, cette note présente les résultats au niveau de la métropole, de Paris et des onze autres territoires qui la composent.

Évolution de la population, 2008-2013



Évolution annuelle moyenne de la population municipale légale

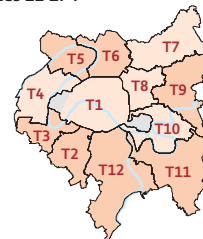
Hausse

- Plus de 2 %
- De 1,5 à 2 %
- De 1 à 1,5 %
- De 0,5 à 1 %
- Moins de 0,5 %

Baisse

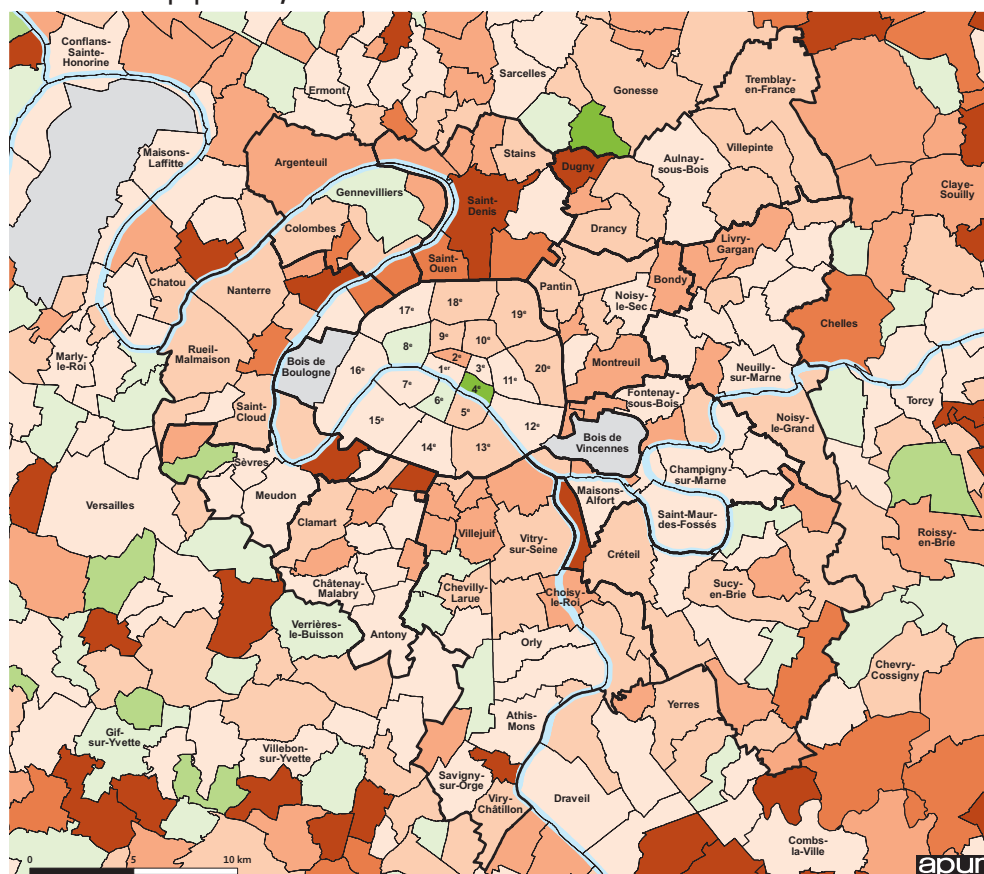
- Moins de 0,5 %
- De 0,5 à 1 %
- Plus de 1 %

Les 12 EPT



Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2008 et 2013

Évolution de la population, 1999-2008



Évolution annuelle moyenne de la population municipale légale

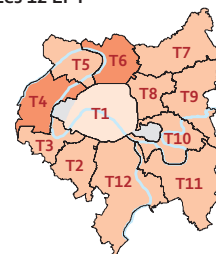
Hausse

- Plus de 2 %
- De 1,5 à 2 %
- De 1 à 1,5 %
- De 0,5 à 1 %
- Moins de 0,5 %

Baisse

- Moins de 0,5 %
- De 0,5 à 1 %
- Plus de 1 %

Les 12 EPT



Source : Recensement de la Population (INSEE) - 1999 et 2008

La population légale au 1^{er} janvier 2013

La Métropole du Grand Paris : 6,97 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2013, une population qui s'accroît au rythme de 31 000 habitants par an

La Métropole du Grand Paris (MGP), créée le 1^{er} janvier 2016 regroupe Paris et 11 autres territoires, pour un ensemble de 131 communes*. La métropole compte 6 968 051 habitants au 1^{er} janvier 2013, au lieu de 6 814 588 en 2008.

La population métropolitaine s'est ainsi accrue de 153 463 habitants de 2008 à 2013, ce qui représente un accroissement de 30 693 habitants par an, soit un taux de croissance annuel de 0,4 %. Cette hausse prolonge à un rythme ralenti celle constatée pour la période 1999-2008, au cours de laquelle le taux de croissance annuel était de 0,8 %. En 2013, la MGP représente 58 % de la population francilienne et contribue pour 51 % à la croissance démographique de la région.

Paris : 2,230 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2013 soit une progression de 18 324 habitants depuis 2008

Au 1^{er} janvier 2013, la population parisienne s'établit à 2 229 621 habitants. Ce chiffre traduit une augmentation de 18 324 habitants par rapport aux 2 211 297 habitants recensés en 2008. De 1999 à 2013, la capitale a gagné 104 375 habitants.

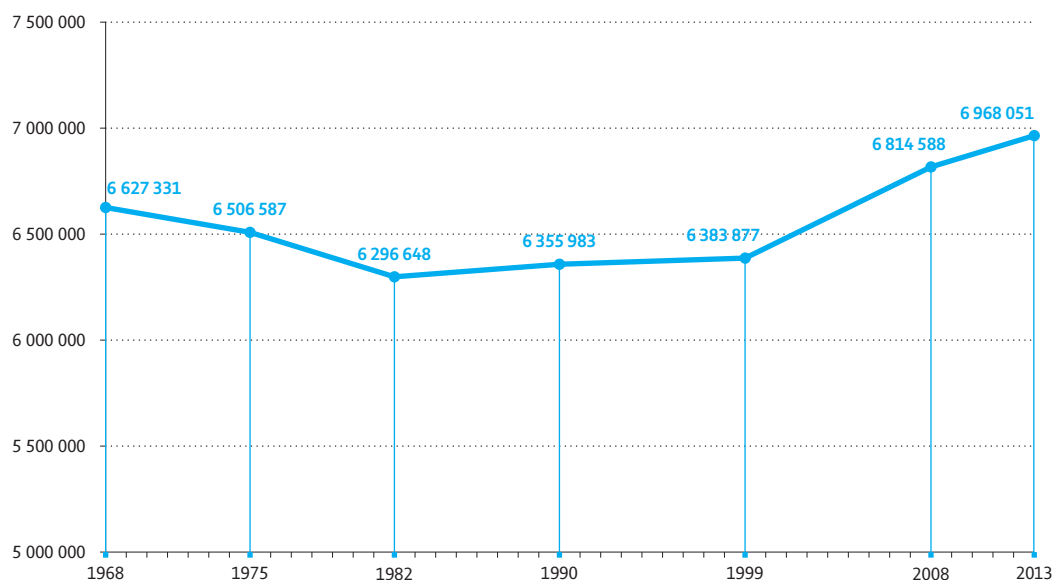
* Voir annexe pour la liste des
territoires

Évolution de la population de 1999 à 2013

	Population municipale légale			Taux d'évolution annuel moyen (en %)		
	Au 01/01/2013	Au 01/01/2008	Au 08/03/1999	2008-2013	1999-2008	1990-1998
MGP	6 968 051	6 814 588	6 383 877	0,4	0,8	0,0
Paris	2 229 621	2 211 297	2 125 246	0,2	0,5	- 0,1
T2	391 305	381 557	354 957	0,5	0,9	0,2
T3	311 729	300 484	281 525	0,7	0,8	0,4
T4	561 271	549 487	500 879	0,4	1,2	0,5
T5	433 915	421 341	385 481	0,6	1,1	0,0
T6	414 121	396 674	347 250	0,9	1,7	- 0,4
T7	349 004	345 217	324 701	0,2	0,8	0,2
T8	403 770	393 898	361 703	0,5	1,1	0,0
T9	385 587	370 677	349 207	0,8	0,7	0,3
T10	502 700	493 574	468 972	0,4	0,6	0,1
T11	305 565	297 758	273 843	0,5	1,1	0,4
T12	679 463	652 624	610 113	0,8	0,8	0,0
Ile-de-France – Hors MGP	4 991 756	4 844 672	4 568 134	0,6	0,7	0,7
Ile-de-France	11 959 807	11 659 260	10 952 011	0,5	0,8	0,3
Province	51 738 058	50 475 606	47 544 602	0,5	0,7	0,4
France métropolitaine	63 697 865	62 134 866	58 496 613	0,5	0,7	0,4

Sources : Insee, recensements 1990, 2008 et 2013

Évolution de la population légale de la MGP de 1968 à 2013



Source : Insee, recensements de population

La population de la capitale s'est accrue de 3 665 habitants chaque année, en moyenne, entre 2008 et 2013, ce qui correspond à un taux de croissance de 0,2 %, soit un taux inférieur à celui observé sur la période 1999 à 2008 (0,5 %). Entre 2008 et 2013, la croissance démographique de Paris représente 6 % de la croissance régionale alors qu'entre 1999 et 2008, Paris contribuait à hauteur de 12 % à la croissance de l'Île-de-France. Cette diminution de la contribution de la capitale se fait au profit des communes de l'Île-de-France hors MGP qui voient leur contribution passer de 39 % entre 1999 et 2008 à 49 % entre 2008 et 2013. Mais malgré la diminution récente du taux de croissance, Paris enregistre la même taille de population que celle observée à la fin des années 1970, grâce au regain de croissance démographique observé depuis 1999 après près de 30 ans de baisse.

Malgré une tendance à la hausse observée depuis plusieurs années, la population parisienne diminue en 2013. Alors qu'elle augmentait progressivement depuis le 1^{er} janvier 2007, passant de 2 193 030 à 2 240 621 en 2012, soit une augmentation de 47 591 habitants, la population parisienne en 2013 est inférieure à celle observée en 2012. Rappelons toutefois que chaque année, les derniers chiffres publiés par l'Insee annulent et remplacent les précédents, sans possibilité de mesurer des évolutions d'une année sur l'autre. Les seules comparaisons possibles se font entre deux cycles complets (5 ans) de recensement. Les évolutions qu'il est possible d'analyser portent sur la période 2008-2013 et montrent une poursuite de la hausse de la population. La tendance montrée par les chiffres annuels est le signal d'un probable ralentissement de la croissance démographique parisienne, en écho à la baisse des naissances observées de 2010 à 2013. Cette tendance commence d'ailleurs à se confirmer avec un taux de croissance plus faible en 2008-2013 qu'en 2007-2012 (0,4 %).

Des rythmes de croissance différents selon les territoires de la Métropole du Grand Paris

De 2008 à 2013 tous les territoires de la MGP ont connu une augmentation de leur population mais à un rythme moins prononcé qu'entre 1999 et 2008. L'évolution moyenne de la population est néanmoins variable selon les territoires. Le T6-Plaine Commune enregistre la plus forte croissance de la métropole, avec une croissance annuelle de + 0,9 %. Entre 1999 et 2008 il détenait déjà la première place avec une croissance de + 1,7 % par an. Suivent ensuite le T9-Grand Paris Grand Est et le T3-Grand Paris Seine Ouest avec respectivement + 0,8 % et + 0,7 % par an entre 2008 et 2013. Paris et le T7-Paris Terres d'Envol ont les plus faibles taux de croissance (+ 0,2 %), les autres territoires ayant des progressions comparables à la moyenne de la MGP.

Globalement la population régionale atteint 11 959 807 habitants en 2013, soit une progression de + 0,5 % par an depuis 2008, légèrement inférieure à la progression observée entre 1999 et 2008 (+ 0,8 %).

Les ressorts de la croissance démographique

Un excédent naturel qui augmente malgré un ralentissement des naissances depuis 2010

Entre 2008 et 2013, dans la MGP, l'excédent des naissances sur les décès entraîne un gain de 67 485 personnes par an en moyenne au lieu de 62 191 par an de 1999 à 2008. Le maintien de la natalité à un niveau élevé depuis le début des années 2000 sous-tend ce mouvement avec 109 183 naissances par an enregistrées pendant la période 2008-2013 contre 105 827 naissances par an entre 1999 et 2008. Ce phénomène s'observe également au niveau régional et national. La baisse des décès contribue elle aussi à la croissance du solde naturel : 41 699 décès par an ont été enregistrés dans la MGP entre 2008 et 2013 contre 43 635 par an entre 1999 et 2008. La chute de la mortalité se relie à deux phénomènes : une espérance de vie en hausse et un mouvement de départ au moment de la retraite qui limite le vieillissement et donc le nombre de décès.

À Paris, l'excédent des naissances sur les décès entraîne un gain de 16 488 personnes par an en moyenne entre 2008 et 2013 au lieu de 16 263 personnes par an de 1999 à 2008. La période récente est marquée par un ralentissement de la natalité avec 30 504 naissances par an entre 2008 et 2013 contre 31 622 durant la période précédente soit une diminution de 1 118 naissances par an. Si le solde naturel continue à augmenter à Paris malgré le ralentissement de la natalité observé depuis 2010 c'est parce que le nombre de décès diminue plus vite que le nombre de naissances : entre 2008 et 2013, la capitale a enregistré 14 016 décès par an en moyenne au lieu de 15 359 décès par an entre 1999 et 2008.

Les territoires de la MGP bénéficient eux aussi d'un excédent des naissances sur les décès dont le volume s'accroît pour la plupart par rapport à la période précédente sous l'effet du maintien de la natalité à un haut niveau et de la baisse des décès. Seul le T4-Paris Ouest la Défense enregistre une baisse du nombre de naissances sur la période 2008-2013 malgré un solde naturel toujours positif. Le T6-Plaine Commune est un territoire jeune où la fécondité est élevée, il connaît par conséquent l'excédent naturel le plus important de la métropole.

Facteurs explicatifs des évolutions de la population

	Population au 1 ^{er} janvier 2013	Taux de croissance annuel moyen (%)		Taux de croissance annuel moyen dû au solde naturel (%)		Taux de croissance annuel moyen dû au solde migratoire apparent (%)	
		2008-2013	1999-2008	2008-2013	1999-2008	2008-2013	1999-2008
MGP	6 968 051	0,4	0,7	1,0	0,9	- 0,5	- 0,2
T1-Paris	2 229 621	0,2	0,4	0,7	0,7	- 0,6	- 0,3
T2	391 305	0,5	0,8	0,8	0,8	- 0,3	0,0
T3	311 729	0,7	0,7	0,8	0,8	- 0,1	- 0,1
T4	561 271	0,4	1,0	1,0	1,0	- 0,6	0,0
T5	433 915	0,6	1,0	1,3	1,2	- 0,7	- 0,2
T6	414 121	0,9	1,5	1,5	1,3	- 0,7	0,0
T7	349 004	0,2	0,7	1,2	1,1	- 1,0	- 0,5
T8	403 770	0,5	1,0	1,2	1,1	- 0,8	- 0,2
T9	385 587	0,8	0,7	1,2	1,0	- 0,4	- 0,4
T10	502 700	0,4	0,6	0,8	0,8	- 0,5	- 0,2
T11	305 565	0,5	0,9	1,0	1,0	- 0,5	- 0,1
T12	679 463	0,8	0,8	1,0	0,9	- 0,2	- 0,2
Ile-de-France – Hors MGP	4 991 756	0,6	0,7	0,9	0,8	- 0,3	- 0,2
Ile-de-France	11 959 807	0,5	0,7	0,9	0,9	- 0,4	- 0,2
Province	51 738 058	0,5	0,7	0,3	0,3	0,2	0,3
France métropolitaine	63 697 865	0,5	0,7	0,4	0,4	0,1	0,2

Sources : Insee, recensements 1999, 2008 et 2013

Un solde migratoire de plus en plus déficitaire

Au sein de la MGP, tous les territoires enregistrent une stabilité ou une dégradation de leur solde migratoire apparent¹ par rapport à la période 1999-2008 et cette dégradation s'observe aussi dans le reste de l'Ile-de-France. Désormais aucun des territoires n'enregistre de solde migratoire positif alors qu'entre 1999 et 2013, le T6-Plaine commune comptait plus d'arrivées que de départs sur son territoire.

Le solde des échanges migratoires de Paris avec les autres départements et l'étranger entraîne une perte de 12 823 personnes par an en moyenne entre 2008 et 2013. Les départs affectent particulièrement les familles et les retraités même si l'on observe depuis le début des années 2000 une augmentation du nombre de familles, particulièrement celles de deux ou trois enfants et un recul de l'âge à la retraite.

1 - Solde migratoire apparent : le solde apparent des entrées-sorties est calculé comme la différence entre la variation de la population et le solde naturel. Il dépend des mouvements de la population entre l'Ile-de-France et les autres régions ou l'étranger.

Une population en hausse dans la majorité des arrondissements parisiens

Douze arrondissements en progression

De 2008 à 2013, douze arrondissements sur vingt ont vu leur population augmenter. Les plus fortes augmentations concernent les 3^e, 13^e et 14^e arrondissements où l'évolution annuelle dépasse les 0,5 %. Dans ces 3 arrondissements, les gains de population s'expliquent par la combinaison de trois facteurs : l'augmentation du nombre de logements en lien avec les opérations d'aménagement (surtout dans le 13^e avec le projet d'aménagement Paris Rive Gauche), de la part de résidences principales en lien avec la diminution du nombre de logements vacants (surtout dans le 14^e) et de la taille des ménages.

Huit arrondissements voient leur population diminuer

Des baisses de population sont enregistrées dans les 1^{er}, 2^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 10^e et 20^e arrondissements. Elles s'expliquent globalement par une baisse de la part des résidences principales suite à une progression des logements inoccupés en particulier des résidences secondaires et des logements occasionnels. Dans les 1^{er}, 5^e et 6^e arrondissements, elles s'expliquent par une diminution du nombre de logements et par une baisse de la taille moyenne des ménages, observée dans cinq des huit arrondissements, suite à la diminution du nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans dans ces arrondissements. De plus, dans les 4^e, 5^e et 10^e arrondissements, la part de résidences principales a diminué. Dans le 20^e arrondissement, la baisse est beaucoup plus modérée. Le nombre de logements continue d'augmenter mais la part des résidences principales se rétracte ainsi que la taille moyenne des ménages suite au vieillissement de la population.

Évolution de la population par arrondissement entre 2008 et 2013

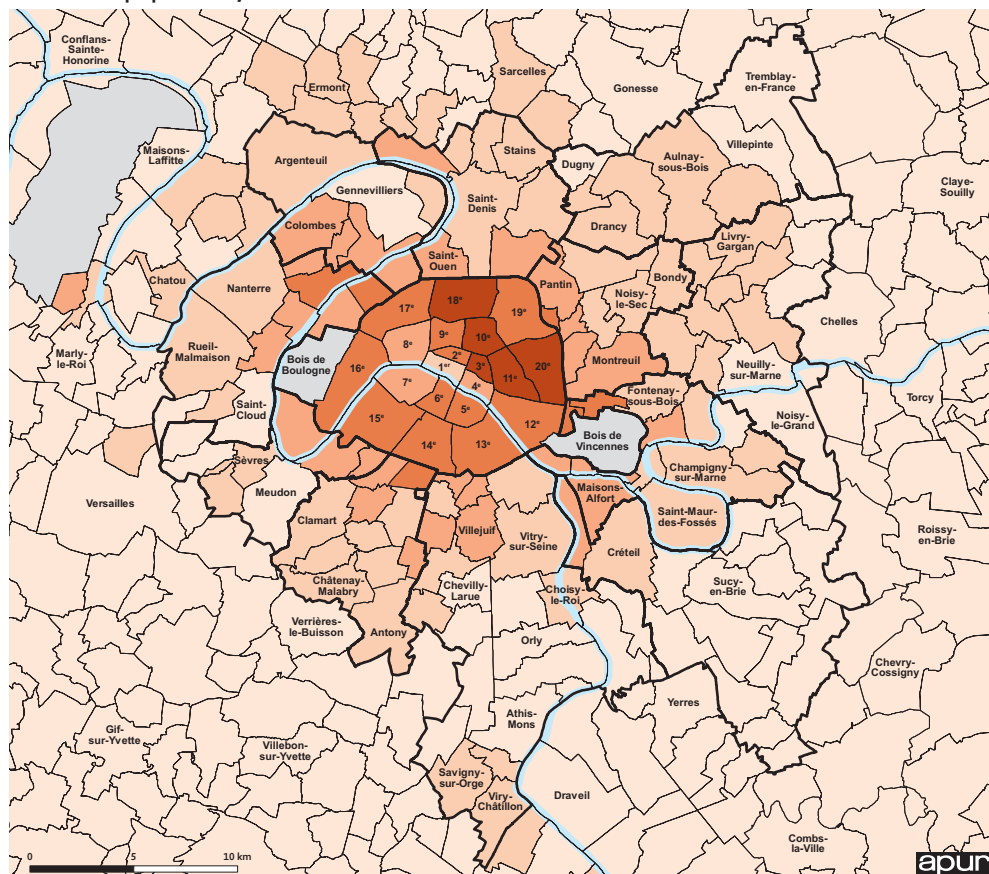
	Population municipale légale			2008-2013		Densité	
	Au 01/01/2013	Au 01/01/2008	Au 08/03/1999	Évolution sur la période	Taux d'évolution annuel sur la période (%)	Superficie en ha hors bois	Nombre moyen de personnes à l'ha
1 ^e	17 022	17 440	16 888	- 418	- 0,5	182,5	93,3
2 ^e	21 741	21 793	19 585	- 52	0,0	99,1	219,3
3 ^e	35 666	34 824	34 248	842	0,5	117,1	304,6
4 ^e	27 335	27 977	30 675	- 642	- 0,5	160,1	170,8
5 ^e	60 273	62 143	58 849	- 1 870	- 0,6	254,0	237,3
6 ^e	43 479	44 322	44 919	- 843	- 0,4	215,3	201,9
7 ^e	56 325	57 082	56 985	- 757	- 0,3	409,0	137,7
8 ^e	39 175	38 702	39 314	473	0,2	388,0	101,0
9 ^e	59 427	59 157	55 838	270	0,1	217,8	272,8
10 ^e	92 494	94 321	89 612	- 1 827	- 0,4	289,2	319,8
11 ^e	153 461	152 672	149 102	789	0,1	366,6	418,6
12 ^e	144 719	142 673	136 591	2 046	0,3	638,8	226,6
13 ^e	183 713	179 500	171 533	4 213	0,5	715,0	256,9
14 ^e	140 799	136 464	132 844	4 335	0,6	561,6	250,7
15 ^e	237 120	234 091	225 362	3 029	0,3	849,6	279,1
16 ^e	166 552	165 074	161 773	1 478	0,2	790,5	210,7
17 ^e	170 077	167 070	160 860	3 007	0,4	566,9	300,0
18 ^e	199 519	196 000	184 586	3 519	0,4	599,6	332,7
19 ^e	185 953	184 909	172 730	1 044	0,1	679,3	273,7
20 ^e	194 771	195 083	182 952	- 312	0,0	598,4	325,5
Paris	2 229 621	2 211 297	2 125 246	18 324	0,2	8 698,5	256,3

Sources : Insee, recensements 2008 et 2013

Des densités élevées

Si la densité de population reste particulièrement forte au centre de l'agglomération, elle décroît rapidement avec la distance au centre. La métropole du Grand Paris enregistre une densité de 88 habitants par hectare mais elle cache beaucoup de disparités entre les territoires. La densité de population la plus élevée s'établit à Paris avec 256 habitants par hectare (hors Bois de Boulogne et Bois de Vincennes). En excluant Paris des calculs, la densité de population de la MGP tombe à 67 habitants par hectare, la majorité des autres territoires de la métropole ayant une densité inférieure à 90 hab/ha. Au niveau régional, la densité est de 10 habitants par hectare.

Densité de population, 2013



Nombre d'habitants (population municipale légale) à l'hectare

- Plus de 300
- De 200 à 300
- De 100 à 200
- De 50 à 100
- Moins de 50

Moyenne Paris = 256
Moyenne MGP = 87
Moyenne IDF = 10

Les 12 EPT



Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2013

Caractéristiques démographiques et sociales

Dans la métropole du Grand Paris, la taille moyenne des ménages reste stable, quel que soit le territoire

La MGP compte 3 110 493 ménages en 2013 soit 59 370 ménages supplémentaires par rapport à 2008. La taille moyenne des ménages est restée relativement stable, passant de 2,19 personnes par ménage en 2008 à 2,20 en 2013.

À Paris, la taille moyenne des ménages est plus faible que dans le reste de la métropole : 1,89 personne par ménage en 2013 contre 1,88 en 2008. La taille des ménages est plus élevée dans les arrondissements disposant de logements sociaux (10^e, 13^e, 19^e, 20^e) ou de grands logements (8^e, 16^e). La taille moyenne des ménages parisiens progresse depuis 1999 après des années de baisse (+ 0,01 entre 2008 et 2013). Cette hausse se décline selon les quartiers par des baisses ou des hausses qui traduisent dans ce dernier cas un resserrement des ménages.

Dans les autres territoires de la MGP la taille moyenne des ménages est également restée relativement stable, voire a augmenté, de 2008 à 2013. Hormis Paris, pour tous les territoires la taille moyenne des ménages dépasse 2,10. Le T6-Plaine Commune et le T7-Paris Terres d'Envol enregistrent les plus grandes tailles de ménages, respectivement 2,58 et 2,77 personnes par ménage.

Structure de la taille des ménages en 2008 et 2013

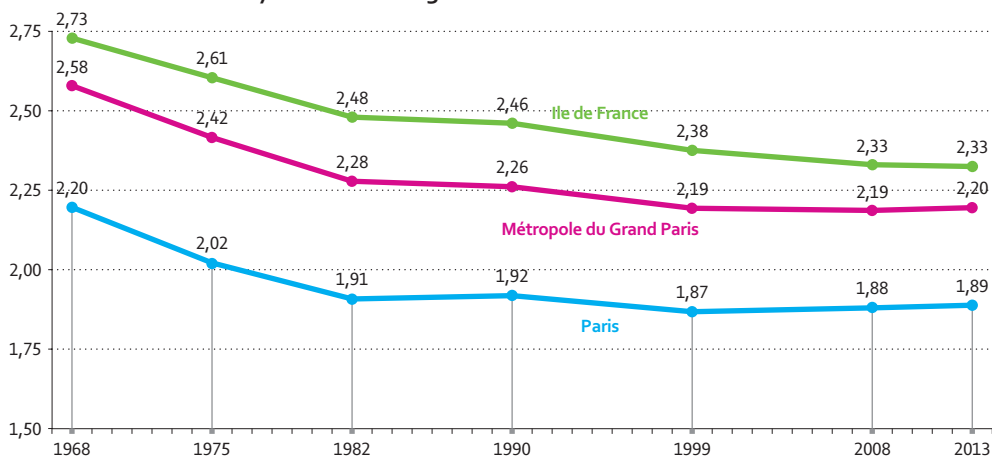
	Ménages 2013	Taille moyenne des ménages 2013	Taille moyenne des ménages 2008	Part des ménages d'une personne 2013	Part des ménages d'une personne 2008
MGP	3 110 493	2,20	2,19	41,0	41,1
Paris	1 153 817	1,89	1,88	50,8	51,4
T2	171 491	2,24	2,23	37,1	37,3
T3	143 390	2,14	2,13	41,2	41,3
T4	248 325	2,22	2,20	39,4	39,7
T5	177 898	2,40	2,39	35,3	35,6
T6	156 989	2,58	2,59	33,0	32,7
T7	123 628	2,77	2,76	26,3	26,1
T8	162 841	2,42	2,44	36,0	34,5
T9	150 138	2,53	2,51	30,3	29,7
T10	221 459	2,24	2,23	37,2	37,4
T11	121 581	2,48	2,51	31,0	29,2
T12	278 935	2,38	2,38	34,4	33,7
Ile-de-France – Hors MGP	1 931 171	2,53	2,57	27,9	26,6
Ile-de-France	5 041 663	2,33	2,33	36,0	35,6
Province	22 764 968	2,22	2,27	34,5	33,0
France métropolitaine	27 806 631	2,24	2,28	34,8	33,5

Sources : Insee, recensements 2008 et 2013

À l'échelle régionale, la taille moyenne des ménages atteint 2,33 personnes par ménage en 2013, soit la même taille qu'en 2008. Néanmoins la taille moyenne des ménages diminue en Ile-de-France hors MGP, passant de 2,57 en 2008 à 2,53 en 2013. Si la taille moyenne des ménages était restée la même qu'en 2008, l'Ile-de-France hors MGP compterait 218085 personnes supplémentaires en 2013.

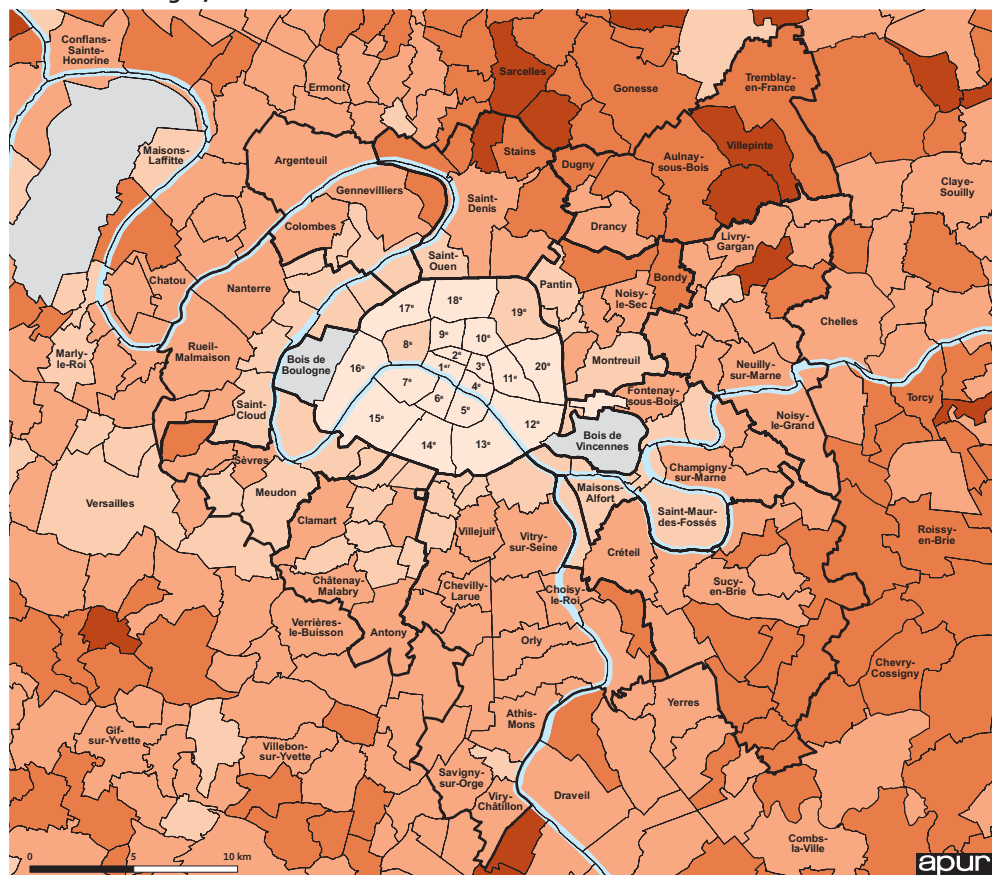
En Ile-de-France, seul le vieillissement de la population contribue à la baisse de la taille moyenne des ménages, même si le jeu des migrations modère cet effet. Ce facteur de baisse est compensé par les évolutions des modes de vie qui poussent à l'inverse à l'accroissement du nombre de personnes par ménage. Le maintien des jeunes adultes au domicile parental (allongement des études, coût du logement...), une mise en couple plus tardive, les recompositions familiales, ou encore l'accueil de parents âgés en raison de la dégradation de leur état de santé sont autant d'évolutions qui conduisent à une tendance à l'augmentation de la taille moyenne des ménages en Ile-de-France, particulièrement à Paris et en petite couronne.

Évolution de la taille moyenne des ménages de 1968 à 2013



Source : Insee, recensements de 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2008 et 2013

Taille des ménages, 2013



La part de ménages d'une seule personne diminue dans la MGP et augmente dans le reste de l'Ile-de-France

Dans la Métropole du Grand Paris la part de ménages composés d'une seule personne est restée stable entre 2008 et 2013 où elle atteint 41 %.

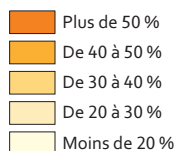
À Paris, un ménage sur deux est composé d'une seule personne (50,8 %) ce qui correspond à 586 154 personnes. Mais cette proportion tend à diminuer après avoir augmenté de 1975 et 1999 où elle a atteint 52,4 % des ménages parisiens. Ce sont dans les arrondissements centraux que les personnes seules sont les plus nombreuses : la part de ménages d'une personne dépasse 57 % dans les 1^{er}, 2^e et 4^e arrondissements. Le 1^{er} arrondissement est le seul pour lequel la part de ces ménages a beaucoup augmenté depuis 2008 (+ 1,8 %) alors que pour les 2^e, 7^e et 13^e arrondissements cette proportion a diminué de 2 %. La forte proportion de ménages seuls dans la capitale est à relier à la structure du parc de logements, notamment dans le centre de Paris où la majorité des logements sont de petites tailles.

La proportion de ménages d'une personne dans la capitale est nettement supérieure à celle observée dans le reste de la MGP. Dans la majorité des autres territoires, la part de ces ménages oscille entre 30 % et 40 %. C'est dans le T4-Paris Ouest La Défense que la part de personnes seules est la plus importante (41,2 %) et dans le T7-Paris Terres d'Envol où ils sont les moins nombreux, avec 26,3 % de ménages d'une personne.

En Ile-de-France la part de ménages d'une personne augmente, atteignant en 2013 36 % des ménages. Cette augmentation est surtout visible pour les communes de l'Ile-de-France hors MGP où la proportion a augmenté de + 1,3 % entre 2008 et 2013, passant de 26,6 % à 27,9 %.

Les personnes seules, 2013

Part des ménages composés d'une personne seule, dans le total des ménages

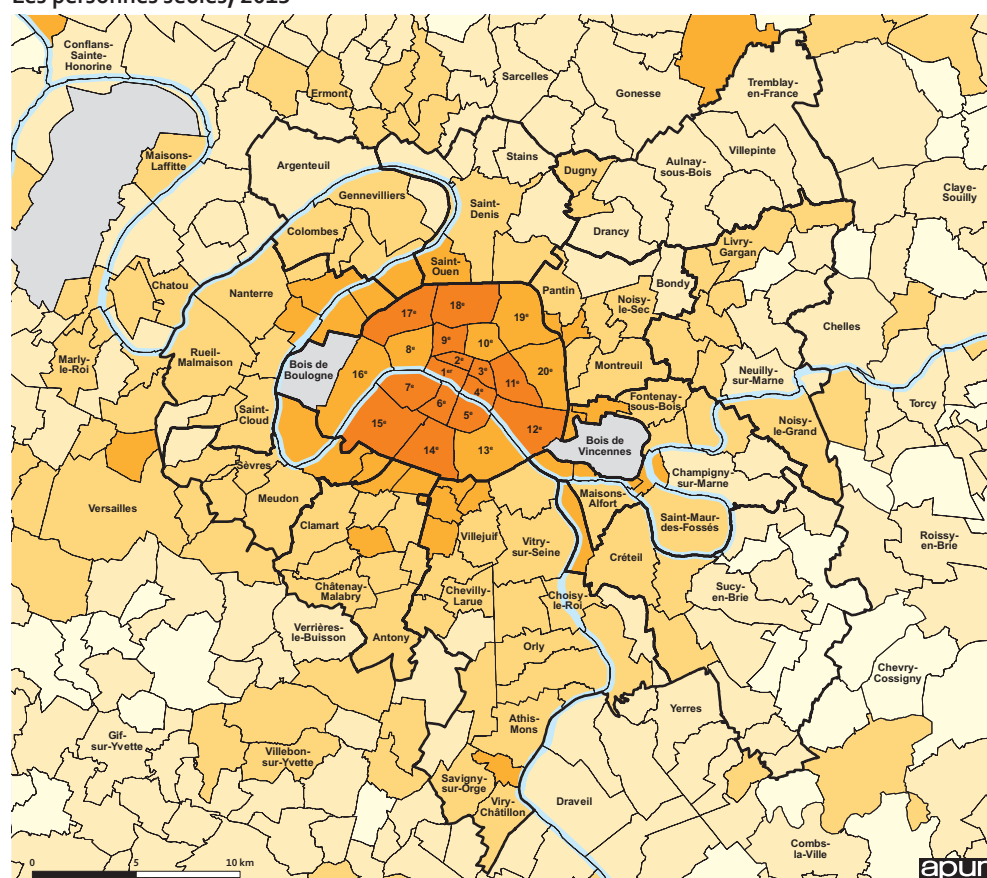


Moyenne Paris = 50,8 %
Moyenne MGP = 41,0 %
Moyenne IDF = 36,0 %

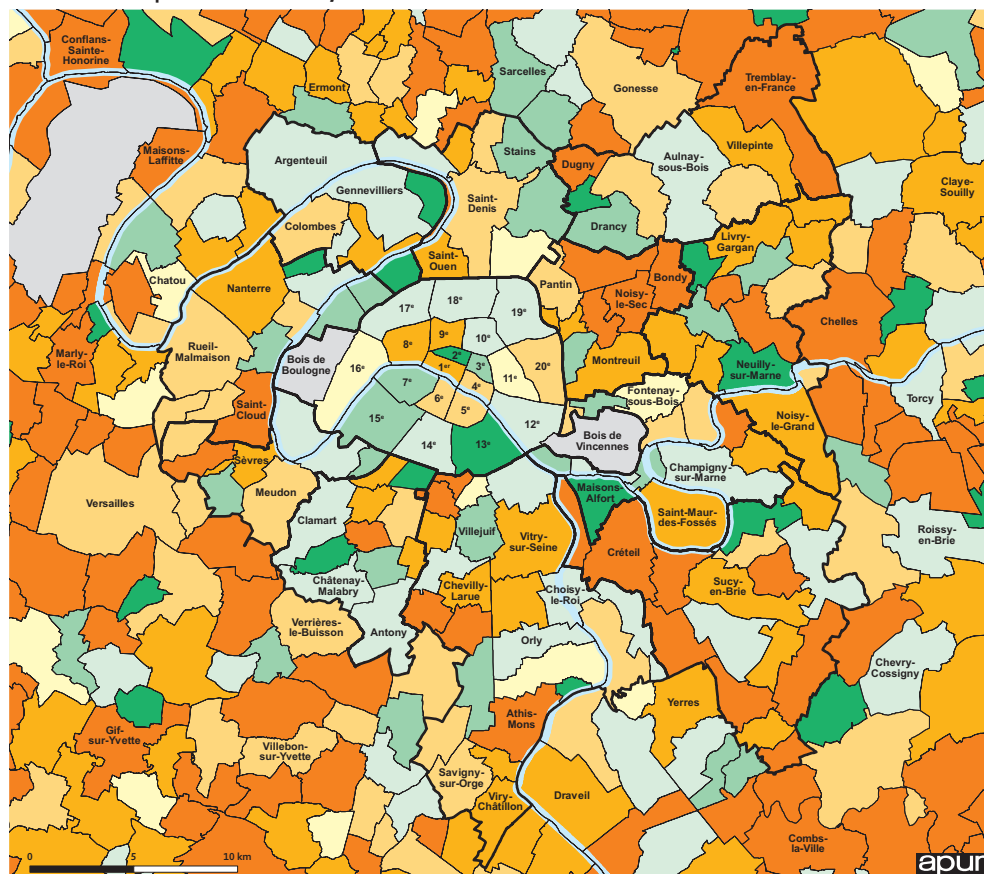
Les 12 EPT



Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2013



Évolution des personnes seules, 2008-2013



Évolution de la part des ménages composés d'une personnes seule

Hausse

- Plus de 2 points
- De 1 à 2 points
- De 0,2 à 1 point

Stabilité

- De - 0,2 à + 0,2 point

Baisse

- De 0,2 à 1 point
- De 1 à 2 points
- Plus de 2 points

Moyenne Paris = - 0,6 point
Moyenne MGP = - 0,1 point
Moyenne IDF = + 0,3 point

Les 12 EPT



Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2008 et 2013

Une légère baisse du nombre de familles

Le nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dans la Métropole du Grand Paris s'élève à 1 007 309 en 2013. Elles représentent 32,4 % des ménages. Depuis 2008 la MGP compte 27 634 familles supplémentaires, soit une augmentation de + 0,3 %. Cette hausse profite surtout aux familles de deux enfants (+ 12 285), puis à celles avec 3 enfants (+ 8 551) et aux familles d'un enfant (+ 6 321).

À Paris, 22,8 % des ménages sont des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, ce qui représente 262 930 familles soit 3 335 familles de plus qu'en 2008 (+ 0,2 %). C'est dans le 19^e arrondissement que la proportion de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans est la plus importante (30,6 %), viennent ensuite les 8^e, 13^e et 20^e arrondissements avec un quart de familles avec enfant(s). Les arrondissements centraux enregistrent les parts les plus faibles avec moins de 18 % de familles.

La proportion de familles dans la capitale est nettement inférieure à celle observée dans le reste de la MGP ou de la région. Le T6-Plaine Commune et le T7-Paris Terres d'Envol enregistrent les plus grandes proportions de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans qui représentent respectivement 42,2 % et 47,0 % des ménages, soit 66 309 et 58 107 familles. Le T3-Grand Paris Seine Ouest est le territoire dont la part de familles avec enfant(s) est la plus faible, elles représentent 32 % des ménages. Depuis 2008, le nombre de familles a diminué dans trois des douze territoires, le T6, le T8 et le T11, c'est dans ce dernier que la baisse a été la plus forte (-1,1 %). Le T4-Paris Ouest La Défense est le territoire qui a connu la plus forte augmentation de son nombre de familles depuis 2008 avec 3 765 nouvelles familles soit + 1,2 %.

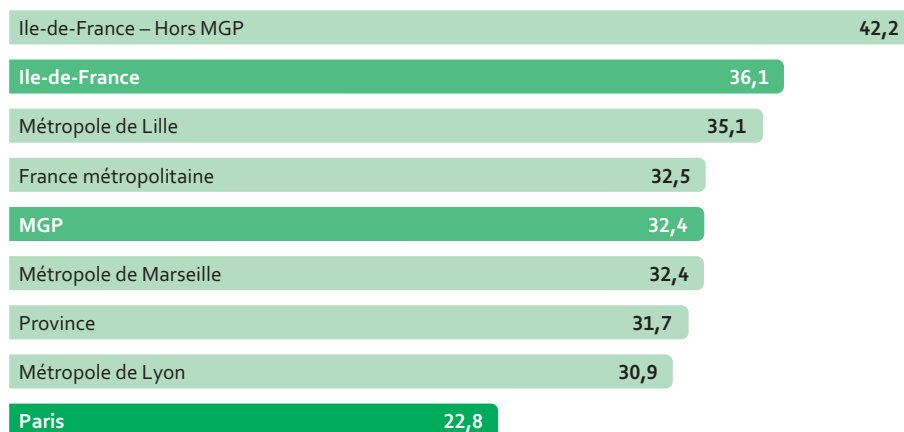
Au niveau régional, la part de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans représente 36,3 % des ménages, elle est légèrement à la baisse depuis 2008 (- 0,2 %). Sans l'augmentation de la proportion de familles dans la métropole, cette baisse serait plus marquée. En effet, l'Ile-de-France hors MGP connaît une diminution de sa part de familles avec enfant(s) de l'ordre de - 1 % passant de 43,2 % en 2008 à 42,2 % en 2013.

Structure des ménages familiaux en 2008 et 2013

	2013				2008		
	Familles	Part des familles dans les ménages	Part des familles de 2 enfants ou plus	Part des familles monoparentales	Part des familles dans les ménages	Part des familles de 2 enfants ou plus	Part des familles monoparentales
MGP	1 007 309	32,4	56,5	27,4	32,1	55,9	26,3
Paris	262 930	22,8	52,7	29,4	22,6	52,0	28,3
T2	60 050	35,0	55,2	25,4	34,7	55,5	24,8
T3	45 910	32,0	56,2	23,5	31,4	56,0	23,4
T4	86 135	34,7	57,6	24,4	33,5	57,1	23,6
T5	69 252	38,9	58,0	26,5	38,6	57,8	26,2
T6	66 309	42,2	59,8	30,8	42,6	59,6	29,8
T7	58 107	47,0	62,3	25,8	46,9	61,3	24,4
T8	63 838	39,2	57,7	30,4	39,9	56,9	29,2
T9	62 782	41,8	59,1	25,4	41,5	57,3	23,5
T10	77 370	34,9	55,2	25,5	34,4	55,1	24,1
T11	49 644	40,8	58,9	26,6	41,9	58,3	25,5
T12	104 983	37,6	57,2	27,7	37,7	56,5	25,7
Ile-de-France – Hors MGP	814 667	42,2	59,9	21,8	43,2	60,0	20,1
Ile-de-France	1 821 977	36,1	58,0	24,9	36,3	57,7	23,5
Province	7 211 261	31,7	56,7	22,6	32,8	56,9	20,6
France métropolitaine	9 033 238	32,5	57,0	23,0	33,5	57,1	21,2

Sources : Insee, recensements 2008 et 2013

Part des familles dans les ménages en 2013 (%)



Source : Insee, recensement 2013

Le nombre de familles monoparentales s'accroît dans tous les territoires de la MGP

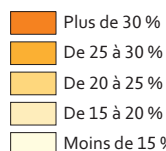
En 2013, la Métropole du Grand Paris compte 275 517 familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans. Elles représentent 27,4 % de l'ensemble des familles avec enfant(s) soit + 1,1 % par rapport à 2008 (+ 18 307 familles).

À Paris, la part des familles monoparentales est plus élevée, elle représente 29,4 % des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans en 2013. Entre 2008 et 2013 la capitale compte 3 773 nouvelles familles monoparentales portant leur nombre à 73 577 en 2013. La proportion de familles monoparentales dépasse les 30 % dans les 13^e, 14^e, 18^e, et 20^e arrondissements. C'est dans ce dernier arrondissement que la proportion est la plus forte atteignant 35 %. La part des familles monoparentales a augmenté dans 14 arrondissements : le 20^e arrondissement enregistre une hausse de + 2,8 %, + 3,8 % dans le 5^e et jusqu'à + 6 % dans le 1^{er} arrondissement faisant passer la part de familles monoparentales de 23,5 % en 2008 à 29,5 % en 2013.

Dans les autres territoires de la MGP, la part de familles monoparentales est plus élevée dans le T6-Plaine Commune et le T8-Est Ensemble où elle dépasse les 30 %. À l'inverse le T3-Grand Paris Seine Ouest et le T4-Paris Ouest La Défense connaissent les proportions les plus faibles avec moins de 25 % de familles monoparentales. Depuis 2008, cette proportion a néanmoins augmenté dans tous les territoires de la MGP.

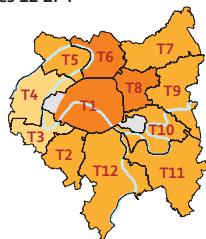
Les familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans, 2013

Part des familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans, dans le total des familles

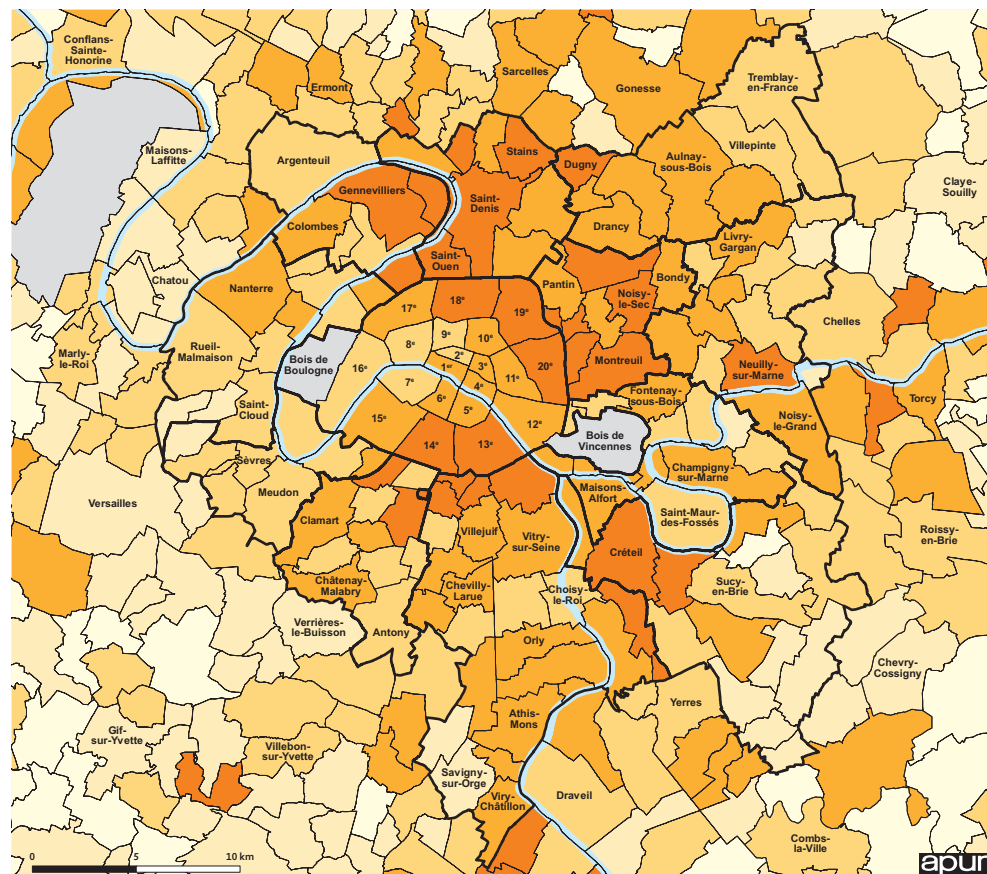


Moyenne Paris = 29,4 %
Moyenne MGP = 27,4 %
Moyenne IDF = 24,9 %

Les 12 EPT



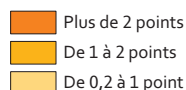
Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2013



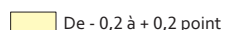
Évolution des familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans, 2008-2013

Évolution de la part des familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans dans l'ensemble des familles

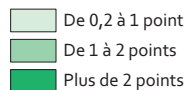
Hausse



Stabilité

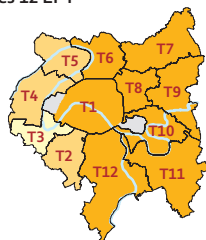


Baisse

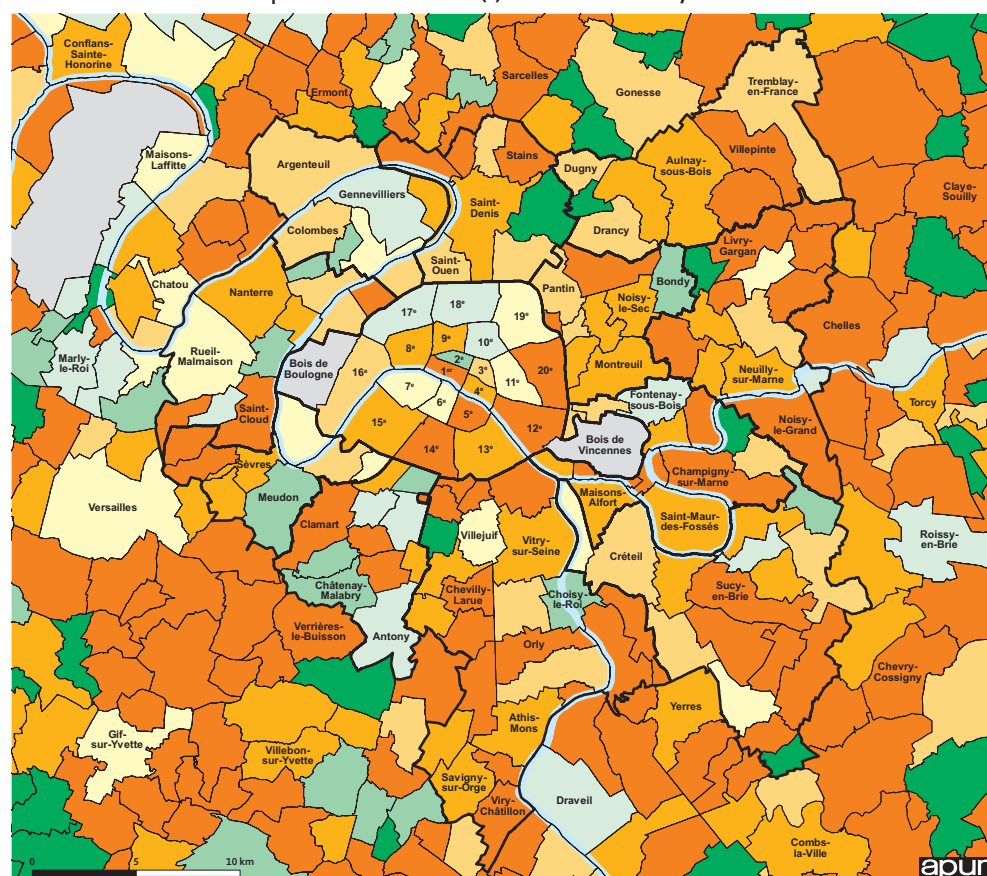


Moyenne Paris = + 1,1 point
Moyenne MGP = + 1,1 point
Moyenne IDF = + 1,4 point

Les 12 EPT



Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2008 et 2013



Un vieillissement qui s’amorce à Paris et dans le reste de la métropole du Grand Paris

Le vieillissement de la population s’amorce à Paris

En 2013, la Métropole du Grand Paris compte 958 470 habitants de plus de 65 ans ce qui représente 13,8 % de la population, soit 75 619 habitants supplémentaires depuis 2008 (+ 0,8 %). Cette proportion est similaire à celle de l’Île-de-France (13,5 %) mais inférieure à la proportion des plus de 65 ans au niveau national qui atteint 17,9 %.

En 2013, 341 773 Parisiens ont 65 ans ou plus, ce qui représente environ un Parisien sur sept (15,3 %). Leur part est plus importante dans les arrondissements centraux ainsi que dans le 16^e. Après avoir beaucoup baissé entre 1975 et 2008, la part des 65 ans ou plus dans la population parisienne a progressé de 1,2 point depuis 2008, ce qui représente 29 285 nouveaux séniors.

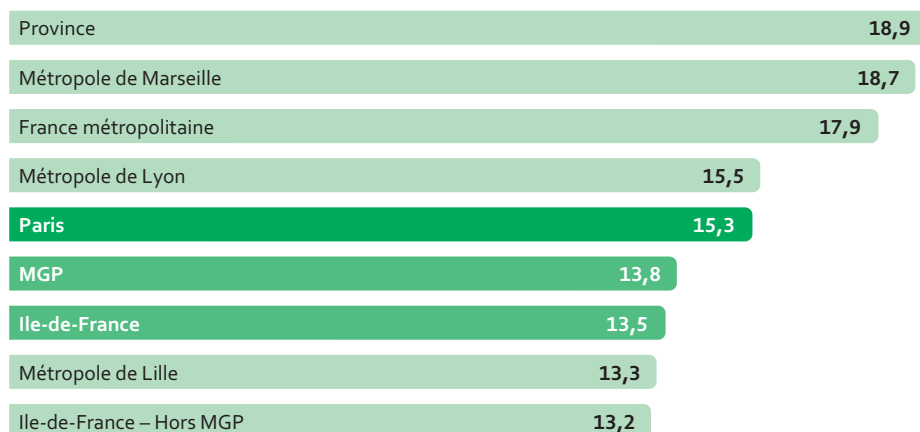
À Paris, le vieillissement de la population a longtemps été atténué par l’effet des migrations résidentielles : Paris attire un nombre important d’étudiants et de jeunes actifs tandis que sa population âgée tend à rejoindre la province au moment de la retraite. Depuis 2008, on assiste à une forme de rattrapage : le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus augmente légèrement plus vite à Paris qu’en France (+ 1,2 point contre + 1 point pour la France métropolitaine) particulièrement dans le 3^e, 8^e, 13^e, 14^e, 16^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

L’augmentation de l’espérance de vie et l’arrivée des générations du baby-boom à l’âge de 65 ans sont les facteurs explicatifs d’un vieillissement inévitable de la population française et parisienne. Cette hausse devrait s’accroître encore dans les prochaines années avec l’arrivée des générations nées après-guerre dans les classes d’âges 65 ans ou plus.

Dans le reste de la MGP, seuls trois territoires comptent plus de 15 % de personnes de plus de 65 ans dans leur population : il s’agit du T2-Vallée Sud Grand Paris, du T3-Grand Paris Seine Ouest et du T10-Paris Est Marne et Bois. Ces trois territoires enregistrent aussi les plus grandes proportions de personnes de plus de 75 ans (supérieures à 8 % de la population). Le T6-Plaine Commune est le territoire avec la part de personnes de plus de 65 ans la plus faible (9,5 %), en lien avec la forte présence de familles avec enfants de moins de 25 ans, ces jeunes représentant 29,6 % de la population, soit plus 5 points au-dessus de la moyenne pour la MGP (24,3 %).

Au niveau régional, 13,5 % des habitants ont 65 ans ou plus, leur nombre a progressé de + 1 % depuis 2008 (soit 158 482 sexagénaires supplémentaires). Le vieillissement de la population est légèrement plus marqué dans l’Île-de-France hors MGP où la part des 65 ans ou plus a augmenté de + 1,3 % par rapport à 2008.

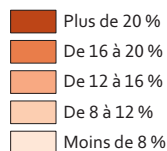
Part des personnes âgées de 65 ans ou plus en 2013 (%)



Source : Insee, recensement 2013

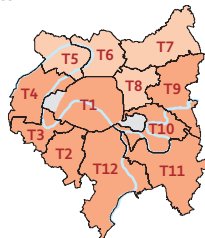
Les personnes âgées de 65 ans ou plus, 2013

Part des personnes âgées de 65 ans ou plus, dans la population totale

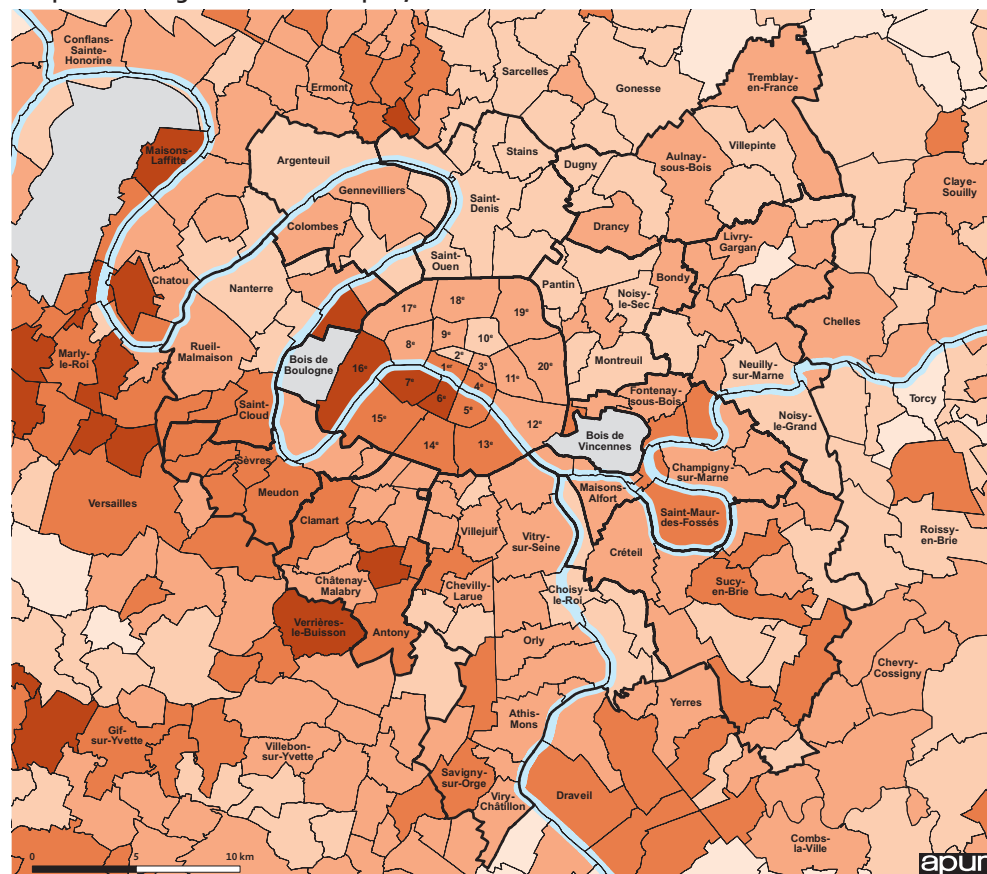


Moyenne Paris = 20,9 %
Moyenne MGP = 19,0 %
Moyenne IDF = 18,8 %

Les 12 EPT



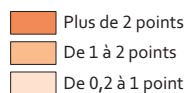
Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2013



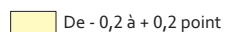
Évolution des personnes âgées de 65 ans ou plus, 2008-2013

Évolution de la part des personnes âgées de 65 ans ou plus

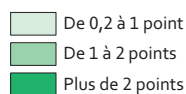
Hausse



Stabilité

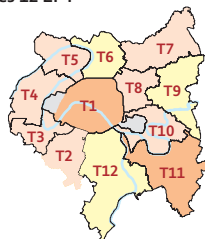


Baisse

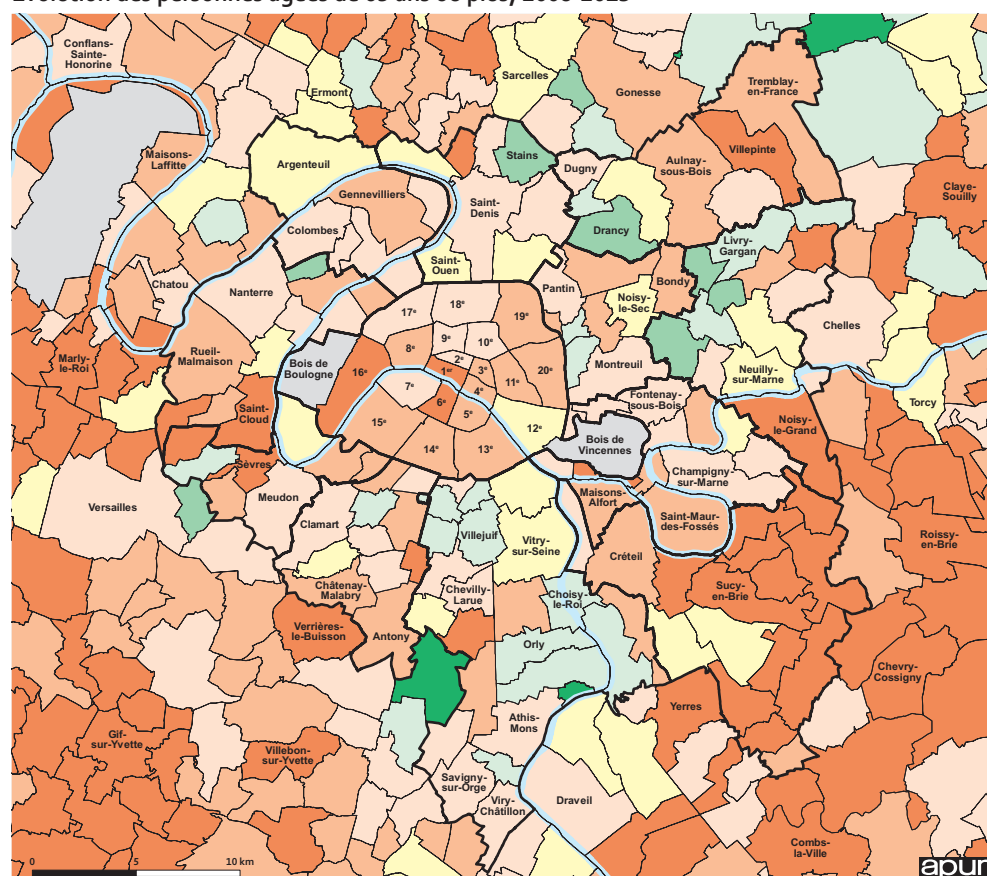


Moyenne Paris = + 1,6 point
Moyenne MGP = + 1,3 point
Moyenne IDF = + 1,6 point

Les 12 EPT



Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2008 et 2013



Structure de la population par tranches d'âges

	Moins de 20 ans	20-34 ans	35-64 ans	65 ans ou plus	Part des moins de 20 ans en 2013	Part des plus de 65 ans en 2013	Part des moins de 20 ans en 2008	Part des plus de 65 ans en 2008
MGP	1 695 108	1 625 689	2 688 785	958 470	24,3	13,8	24,2	13,0
Paris	434 719	598 573	854 556	341 773	19,5	15,3	19,5	14,1
T2	96 028	83 626	153 076	58 576	24,5	15,0	24,6	14,3
T3	74 039	67 563	122 109	48 018	23,8	15,4	23,6	14,7
T4	143 122	119 430	220 630	78 089	25,5	13,9	25,0	13,0
T5	118 757	96 607	167 128	51 423	27,4	11,9	27,3	11,3
T6	122 726	100 129	151 923	39 342	29,6	9,5	29,9	9,4
T7	105 053	72 546	131 342	40 064	30,1	11,5	30,0	10,8
T8	111 725	87 487	158 031	46 527	27,7	11,5	27,8	10,8
T9	107 665	82 174	148 610	47 139	27,9	12,2	27,3	12,0
T10	122 542	102 221	200 904	77 033	24,4	15,3	24,3	14,4
T11	82 620	62 528	119 271	41 146	27,0	13,5	27,4	11,8
T12	176 112	152 805	261 205	89 341	25,9	13,1	25,9	13,0
Ile-de-France – Hors MGP	1 385 329	962 497	1 983 877	660 054	27,8	13,2	28,1	11,9
Ile-de-France	3 080 436	2 588 185	4 672 662	1 618 524	25,8	13,5	25,8	12,5
Province	12 432 195	9 007 439	20 506 043	9 792 381	24,0	18,9	24,3	17,7
France métropolitaine	15 512 631	11 595 624	25 178 705	11 410 905	24,4	17,9	24,6	16,7

Sources : Insee, recensements 2008 et 2013

La capitale reste un territoire attractif pour les jeunes adultes

La MGP compte 1 625 689 habitants ayant entre 20 et 34 ans ce qui représente 23,3 % de sa population. Elle se place juste derrière la métropole de Lyon qui compte 24,2 % de jeunes adultes dans sa population et devant la métropole de Lille (23,2 %) et celle de Marseille (19,1 %).

Paris est le territoire pour lequel les 20-34 ans sont les plus représentés : ils sont 598 573 soit 26,8 % des Parisiens. Dans les 2^e, 3^e, 5^e, 10^e et 11^e arrondissements les 20-34 ans forment plus de 30 % de la population. L'attractivité de la capitale pour les jeunes adultes s'explique par l'offre en termes d'études supérieures et les nombreuses opportunités d'emplois.

Dans la MGP, Paris est le seul territoire pour lequel la part des 20-34 ans dépasse les 25 %, suit ensuite le T6-Plaine Commune avec 24,2 % de jeunes adultes. Plus on s'éloigne de Paris plus la proportion des 20-34 ans diminue : les territoires non-limitrophes à Paris comme le T7-Paris Terres d'Envol, le T9-Grand Paris Grand Est et le T11-Grand Paris Sud Est Avenir sont ceux qui enregistrent les plus faibles proportions de jeunes adultes de la MGP. L'Ile-de-France hors métropole compte moins de 20 % de 20-34 ans dans sa population.

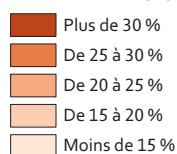
Part des 20-34 ans en 2013 (%)

Paris	26,8
Métropole de Lyon	24,2
MGP	23,3
Métropole de Lille	23,2
Ile-de-France	21,6
Ile-de-France – Hors MGP	19,3
Métropole de Marseille	19,1
France métropolitaine	18,2
Province	17,4

Source : Insee, recensement 2013

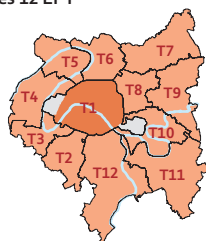
Les personnes âgées de 20 à 34 ans, 2013

Part des personnes âgées de 20 à 34 ans, dans la population totale

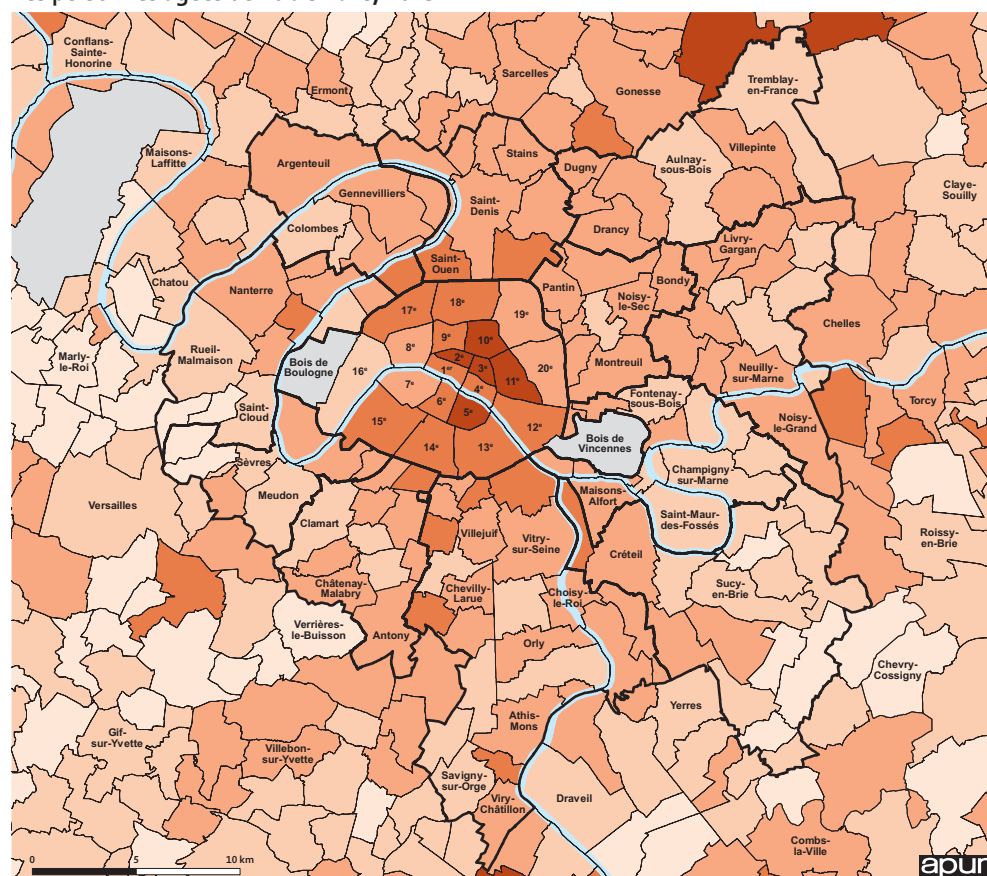


Moyenne Paris = 26,8 %
 Moyenne MGP = 23,3 %
 Moyenne IDF = 21,6 %

Les 12 EPT



Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2013



Le nombre de cadres continue d'augmenter pendant que celui des employés/ouvriers recule

Des écarts qui se creusent entre les territoires

Dans la poursuite des tendances engagées depuis plusieurs décennies, les évolutions socioprofessionnelles entre 2008 et 2013 dans la MGP et dans le reste de la région sont à nouveau marquée par une progression des « cadres et professions intellectuelles supérieures » et un recul des « ouvriers » et « employés ».

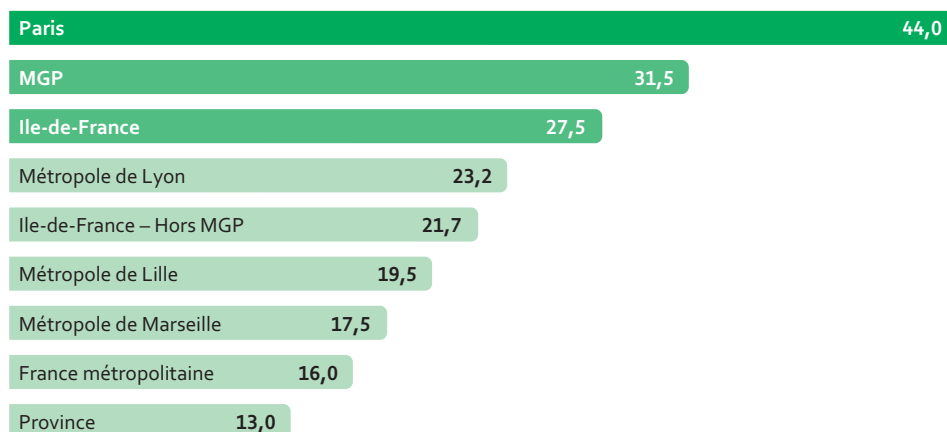
En 2013, la MGP compte 3 594 014 actifs de plus de 15 ans soit 51,6 % de la population, parmi eux, 31,5 % sont cadres (+ 1,7 % par rapport à 2008). Cette proportion place la MGP loin devant la métropole de Lyon avec 23,2 % de cadres, celle de Lille (19,5 %) et celle de Marseille (17,5 %).

Paris enregistre la plus grande progression de cadres de la métropole avec près d'un actif sur deux appartenant à cette catégorie (44 %). Depuis 2008, le nombre de cadres a augmenté de 1,6 % ce qui représente 26 577 nouveaux cadres Parisiens. Cette progression s'inscrit dans un contexte national d'augmentation de la proportion de cadres (+ 1 % depuis 2008 en France métropolitaine). On les retrouve en majorité dans les premiers arrondissements : ils sont plus de 50 % dans les 1^{er}, 2^e, 3^e, 5^e, 6^e, 7^e, 9^e et 15^e arrondissements. À l'inverse les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements accueillent une proportion de cadres moins élevée : ils représentent moins de 40 % de leur population active. Les écarts tendent à se combler : le nombre de cadres a le plus progressé dans les arrondissements où ils étaient les moins nombreux (+ 2,7 % dans le 18^e et + 2,5 % dans le 19^e). Inversement, les arrondissements où cette catégorie est la mieux représentée enregistrent de faibles augmentations voire des diminutions, c'est le cas pour les 4^e, 5^e et 6^e arrondissements.

Au sein de la MGP, les territoires ne sont pas homogènes concernant la part de cadres dans la population active. Paris, le T3-Grand Paris Seine Ouest et le T4-Paris Ouest La Défense comptent plus de 40 % de cadres alors que le T6-Plaine Commune et le T7-Paris Terres d'Envol n'atteignent pas les 10 %. Et contrairement aux arrondissements parisiens, les écarts se creusent entre les territoires de la MGP car les territoires ayant le plus de cadres sont aussi ceux pour lesquels les augmentations depuis 2008 sont les plus fortes : + 2,8 % pour le T3-Grand Paris Seine Ouest, + 3,3 % pour le T5-Boucle Nord de Seine. Alors que les territoires avec les plus faibles parts de cadres sont aussi ceux qui enregistrent les plus faibles progressions : + 0,4 % pour le T6-Plaine Commune depuis 2008.

La croissance des cadres traduit l'élévation générale des qualifications que requiert l'économie. Leur plus forte concentration à Paris se relie aux fonctions de la capitale économique et administrative et aux emplois stratégiques induits par la présence de grandes entreprises et des administrations centrales. La capitale regroupe à elle seule 14 % des emplois cadres de la France métropolitaine.

Part des actifs cadres en 2013 (%)



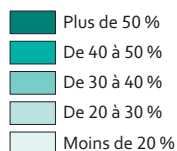
Source : Insee, recensement 2013

Structure de la population active selon les catégories socioprofessionnelles en 2008 et 2013

	2013				2008			
	Part des artisans, commerçants et chefs d'entreprises	Part des cadres et professions intellectuelles supérieures	Part des professions intermédiaires	Part des employés/ouvriers	Part des artisans, commerçants et chefs d'entreprises	Part des cadres et professions intellectuelles supérieures	Part des professions intermédiaires	Part des employés/ouvriers
MGP	5,0	31,5	24,5	39,0	4,6	29,8	24,7	40,8
Paris	5,3	44,0	23,3	27,4	4,9	42,4	23,5	29,2
T2	4,0	35,7	26,5	33,8	3,7	33,2	27,0	36,0
T3	4,9	43,9	24,9	26,2	4,6	41,1	25,1	29,1
T4	5,3	41,1	23,7	29,9	5,0	38,9	24,5	31,6
T5	4,5	23,7	25,2	46,6	4,2	20,4	25,1	50,3
T6	4,8	9,7	20,0	65,5	4,5	8,3	19,6	67,6
T7	4,9	9,6	23,1	62,4	4,5	9,2	23,4	62,9
T8	4,8	17,1	24,0	54,1	4,7	15,0	23,4	56,8
T9	5,1	17,1	27,5	50,3	4,8	16,2	27,8	51,2
T10	5,3	32,3	27,0	35,3	5,1	29,8	27,7	37,4
T11	5,4	19,1	27,6	47,9	4,9	18,1	27,7	49,3
T12	4,4	18,6	26,2	50,8	4,0	17,3	26,5	52,2
Ile-de-France – Hors MGP	4,6	21,7	28,2	45,2	4,3	20,7	28,0	46,7
Ile-de-France	4,8	27,5	26,0	41,5	4,5	26,1	26,1	43,2
Province	6,4	13,0	24,5	54,2	6,0	12,2	23,7	55,9
France métropolitaine	6,1	16,0	24,8	51,6	5,7	15,0	24,2	53,3

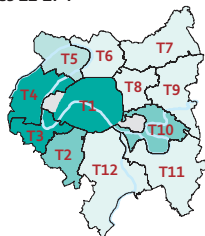
Sources : Insee, recensements 2008 et 2013

Part des cadres et professions intellectuelles supérieures, dans la population active



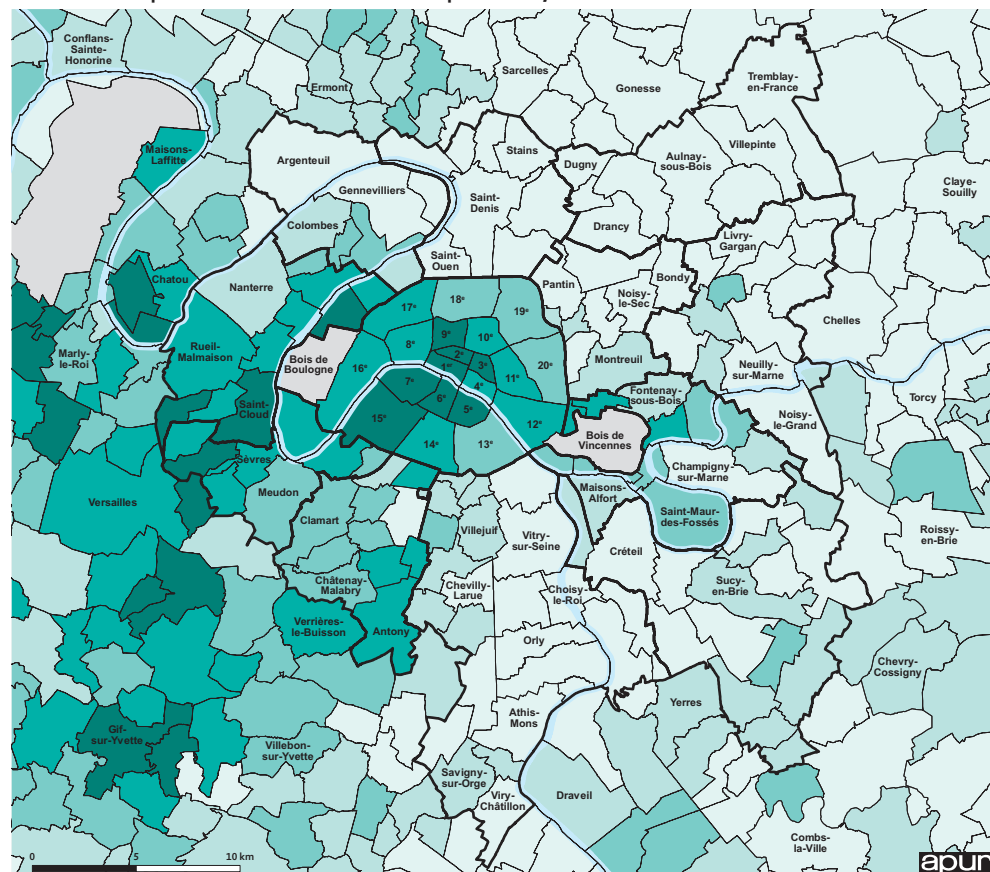
Moyenne Paris = 44,0 %
Moyenne MGP = 31,5 %
Moyenne IDF = 27,5 %

Les 12 EPT



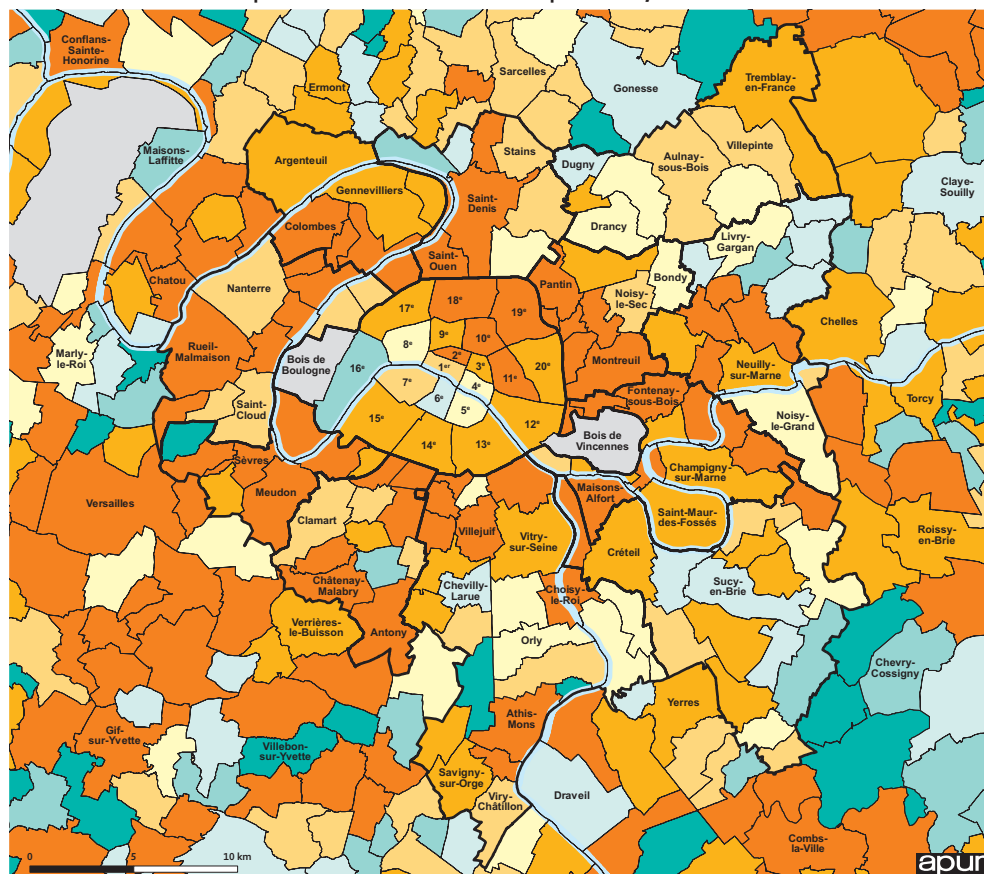
Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2013

Les cadres et professions intellectuelles supérieures, 2013



apur

Évolution des cadres et professions intellectuelles supérieures, 2008-2013



Évolution de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures

Hausse

- Plus de 2 points
- De 1 à 2 points
- De 0,2 à 1 point

Stabilité

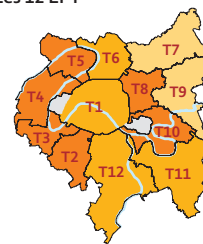
- De - 0,2 à + 0,2 point

Baisse

- De 0,2 à 1 point
- De 1 à 2 points
- Plus de 2 points

Moyenne Paris = + 1,6 point
Moyenne MGP = + 1,7 point
Moyenne IDF = + 1,4 point

Les 12 EPT



Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2008 et 2013

La part des « employés » diminue dans tous les territoires de la MGP, passant de 27,1 % de la population active de la métropole à 26,1 % entre 2008 et 2013. À Paris leur poids est passé de 21,1 % en 2008 à 20,1 % en 2013. Au niveau régional, un recul de même ampleur est observé (de 28 % à 27,1 %) tout comme au niveau national (de 29,2 % à 28,9 %).

La part des « ouvriers » continue à se réduire, à Paris et dans le reste de la MGP, comme dans l'ensemble du territoire national compte tenu du poids décroissant des emplois de fabrication dans l'économie régionale et nationale. Dans la MGP, leur poids est passé de 13,8 % en 2008 à 12,9 % en 2013, à Paris ils sont passés de 8,1 % à 7,3 % en 2013.

La part des « artisans, commerçants et chefs d'entreprises » est en légère augmentation (+0,5 %) dans la MGP et à Paris atteignant respectivement 5 % et 5,3 % en 2013. Cette reprise intervient après une tendance à la baisse engagée depuis plusieurs décennies (ils représentaient 6,2 % de la population active parisienne en 1999). À Paris, cette catégorie est surtout représentée dans les 6^e, 7^e, 8^e et 16^e arrondissements où elle dépasse les 8 % atteignant même 9,4 % dans le 16^e arrondissement.

La part des « professions intermédiaires » se stabilise passant de 24,7 % de la population active de la MGP en 2008 à 24,5 % en 2013 et de 23,5 % à 23,3 % à Paris. Au niveau régional, la même tendance s'observe (26 %) tout comme en France métropolitaine (25 %).

De manière générale, les changements socioprofessionnels observés sur le territoire de la métropole reflètent à la fois l'évolution de la structure des emplois et l'effet des prix immobiliers sur les choix résidentiels.

La population de nationalité étrangère reste stable à Paris et augmente dans certains territoires de la MGP

En 2013, la MGP enregistre 1 091 327 habitants de nationalité étrangère, ce qui représente 15,7 % de la population soit une augmentation de + 0,7 % depuis 2008 équivalent à 68 562 nouveaux habitants. Cette proportion est supérieure aux 13,2 % d'étrangers enregistrés en Ile-de-France et aux 6,2 % en France métropolitaine.

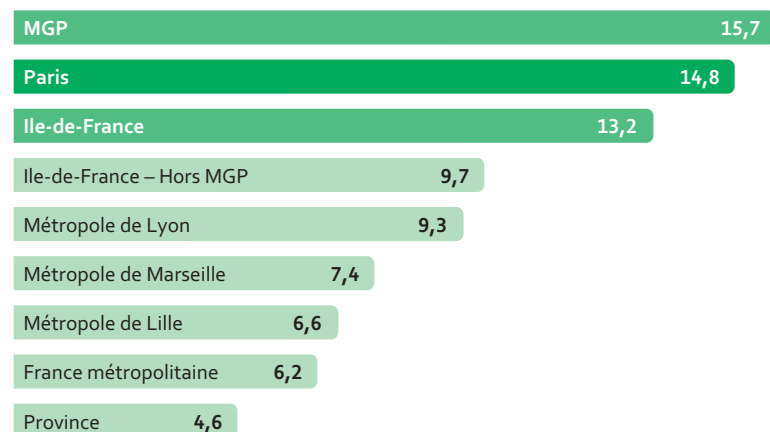
Paris accueille la population étrangère la plus importante de la MGP avec plus de 330 000 personnes de nationalité étrangère en 2013. Ce nombre est stable depuis 2008 (- 0,1 % en 5 ans). Les étrangers représentent 14,8 % de la population parisienne. Leur part dépasse les 17 % dans quatre arrondissements de la capitale, les 2^e, 10^e, 18^e et 19^e arrondissements.

Population étrangère en 2008 et 2013

	2013			2008		
	Population	Étrangers	Part des étrangers	Population	Étrangers	Part des étrangers
MGP	6 968 051	1 091 327	15,7	6 814 588	1 022 765	15,0
Paris	2 229 621	330 167	14,8	2 211 297	329 922	14,9
T2	391 305	38 559	9,9	381 557	32 537	8,5
T3	311 729	30 699	9,8	300 484	28 354	9,4
T4	561 271	63 276	11,3	549 487	60 987	11,1
T5	433 915	75 893	17,5	421 341	73 744	17,5
T6	414 121	124 983	30,2	396 674	113 966	28,7
T7	349 004	74 093	21,2	345 217	65 284	18,9
T8	403 770	87 034	21,6	393 898	82 904	21,0
T9	385 587	61 174	15,9	370 677	52 529	14,2
T10	502 700	52 818	10,5	493 574	48 942	9,9
T11	305 565	39 164	12,8	297 758	36 077	12,1
T12	679 463	113 468	16,7	652 624	97 518	14,9
Ile-de-France – Hors MGP	4 991 756	482 024	9,7	4 844 672	423 794	8,7
Ile-de-France	11 959 807	1 573 350	13,2	11 659 260	1 446 558	12,4
Province	51 738 058	2 392 216	4,6	50 475 606	2 156 857	4,3
France métropolitaine	63 697 865	3 965 566	6,2	62 134 866	3 603 415	5,8

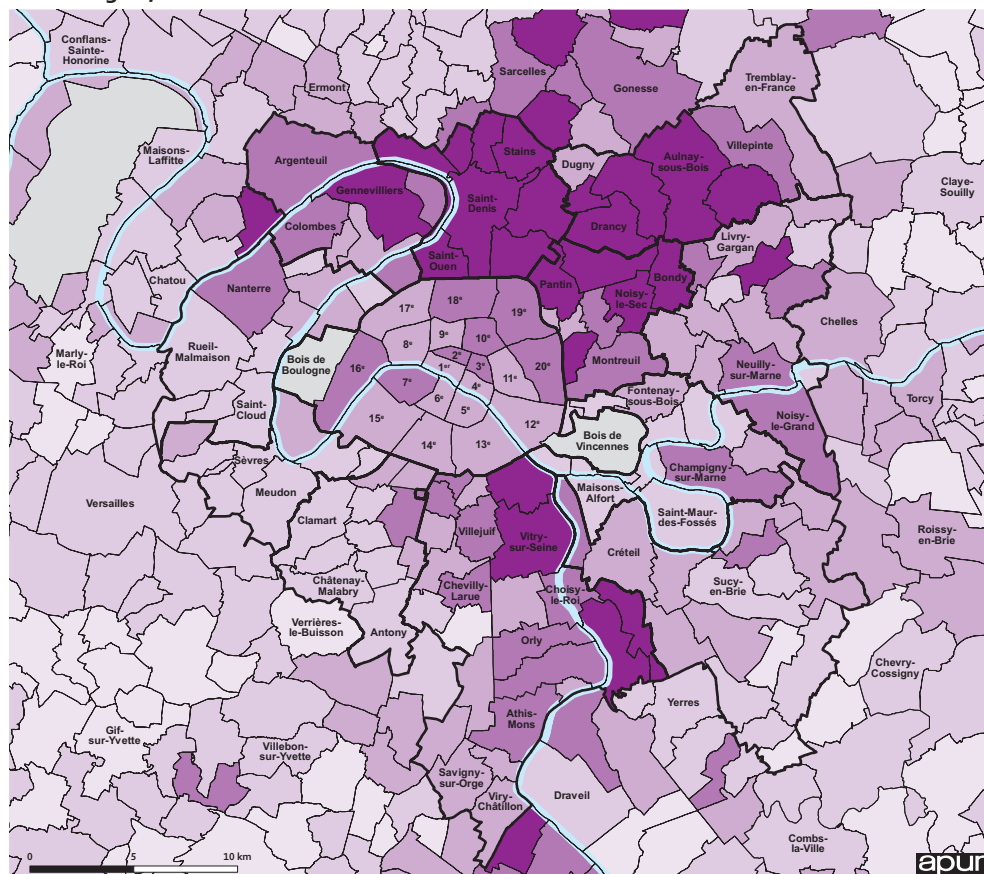
Sources : Insee, recensements 2008 et 2013

Part des étrangers dans la population totale en 2013 (%)

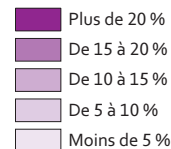


Source : Insee, recensement 2013

Les étrangers, 2013

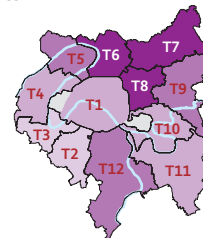


Part des étrangers, dans la population totale



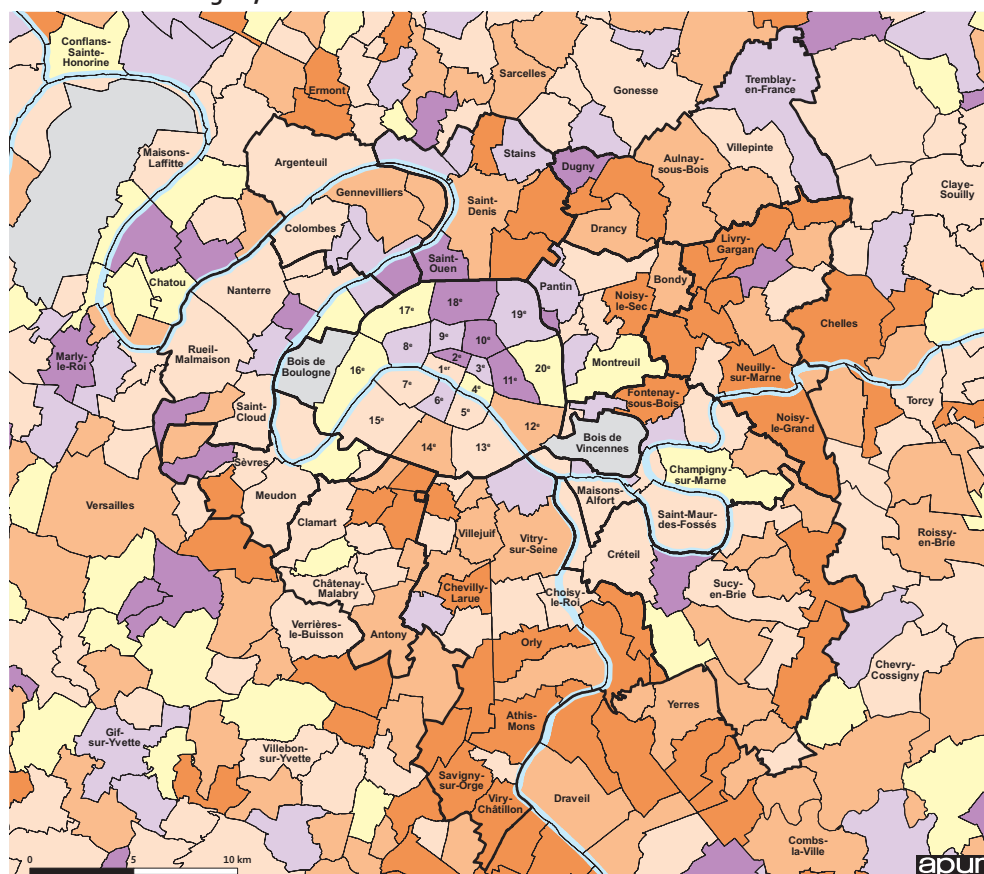
Moyenne Paris = 14,8 %
Moyenne MGP = 15,7 %
Moyenne IDF = 13,2 %

Les 12 EPT



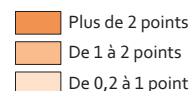
Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2013

Évolution des étrangers, 2008-2013

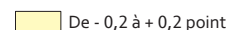


Évolution de la part des étrangers dans la population totale

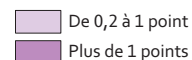
Hausse



Stabilité

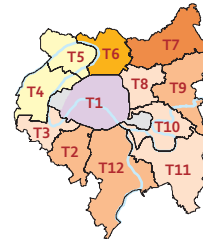


Baisse



Moyenne Paris = - 0,1 point
Moyenne MGP = + 0,7 point
Moyenne IDF = + 0,7 point

Les 12 EPT



Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2008 et 2013

Deux fois plus d'étrangers dans le T6-Plaine commune qu'à Paris ou qu'en Ile-de-France

Bien que Paris accueille le plus grand nombre de personnes de nationalité étrangère, c'est dans le T6-Plaine Commune qu'ils représentent la plus grande part de la population : 30,2 % des habitants du T6 sont de nationalité étrangère (+ 1,4 % depuis 2008). À l'inverse, le T2-Vallée Sud Grand Paris et le T3-Grand Paris Seine Ouest enregistrent les plus faibles proportions avec moins de 10 % d'habitants de nationalité étrangère.

C'est dans le T7-Paris Terres d'Envol que la proportion d'étrangers augmente le plus, passant de 18,9 % de la population en 2008 à 21,2 % en 2013 soit 8 809 habitants supplémentaires sur la période. Le T12-Grand-Orly Seine Bièvre et le T9-Grand Paris Grand Est ont, respectivement, enregistré une augmentation de + 1,8 % et + 1,7 % en 5 ans. Dans les autres territoires la proportion de personnes de nationalité étrangère est restée relativement stable et aucune diminution n'est enregistrée.

Légère croissance de la population immigrée

En 2013, la population de la MGP est composée à 21,6 % d'immigrés, ce qui représente 1 503 232 personnes, soit 102 705 immigrés supplémentaires depuis 2008 (+ 1 %). Pour rappel, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger.

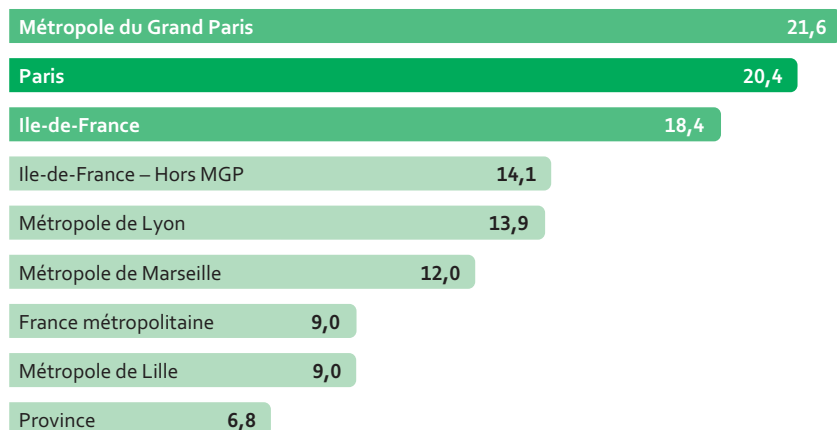
À Paris, la population immigrée s'est stabilisée passant de 20,2 % en 2008 à 20,4 % en 2013. Ce sont donc 455 486 immigrés qui résident à Paris en 2013 soit 9 638 immigrés de plus qu'en 2008. À l'échelle des arrondissements, la proportion d'immigrés est plus forte dans les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements, dépassant les 22 % de la population. Les immigrés représentent moins de 17 % de la population dans les 5^e, 6^e, 9^e et 12^e arrondissements. Depuis 2008, cette proportion a particulièrement augmenté dans les 12^e, 13^e, 14^e et 15^e arrondissements où la part des immigrés dans la population a augmenté de + 1,3 % à + 1,7 % alors qu'elle est restée stable ou a diminué dans 12 des 20 arrondissements.

Population immigrée en 2008 et 2013

	2013			2008		
	Population	Immigrés	Part des immigrés	Population	Immigrés	Part des immigrés
MGP	6 968 051	1 503 232	21,6	6 814 588	1 400 526	20,6
Paris	2 229 621	455 486	20,4	2 211 297	445 848	20,2
T2	391 305	60 615	15,5	381 557	52 747	13,8
T3	311 729	45 591	14,6	300 484	42 535	14,2
T4	561 271	93 006	16,6	549 487	86 481	15,7
T5	433 915	104 946	24,2	421 341	99 446	23,6
T6	414 121	152 786	36,9	396 674	139 713	35,2
T7	349 004	99 591	28,5	345 217	88 641	25,7
T8	403 770	115 042	28,5	393 898	107 236	27,2
T9	385 587	82 138	21,3	370 677	70 877	19,1
T10	502 700	78 752	15,7	493 574	73 226	14,8
T11	305 565	59 538	19,5	297 758	55 933	18,8
T12	679 463	155 740	22,9	652 624	137 842	21,1
Ile-de-France – Hors MGP	4 991 756	702 942	14,1	4 844 672	621 439	12,8
Ile-de-France	11 959 807	2 206 174	18,4	11 659 260	2 021 965	17,3
Province	51 738 058	3 513 587	6,8	50 475 606	3 214 642	6,4
France métropolitaine	63 697 865	5 719 761	9,0	62 134 866	5 236 607	8,4

Sources : Insee, recensements 2008 et 2013

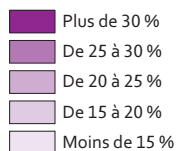
Part de la population immigrée en 2013 (%)



Source : Insee, recensement 2013

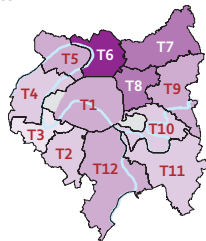
Les immigrés, 2013

Part des immigrés, dans la population totale

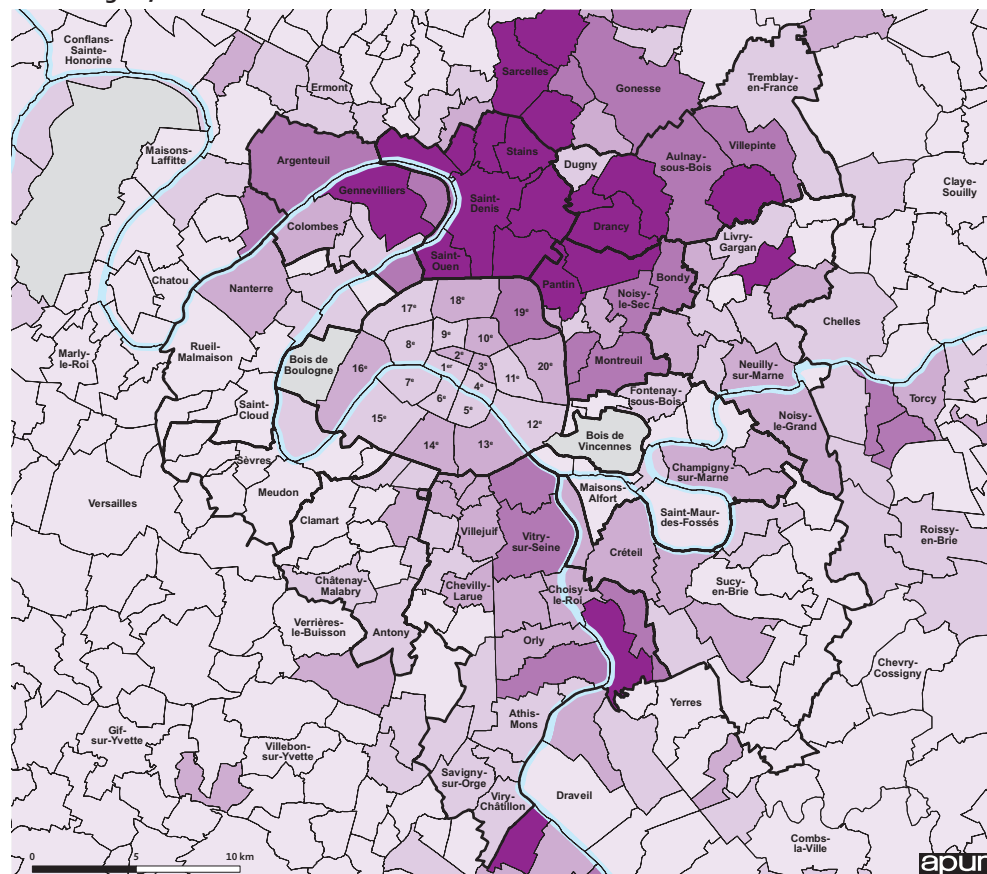


Moyenne Paris = 20,4 %
Moyenne MGP = 21,6 %
Moyenne IDF = 18,4 %

Les 12 EPT



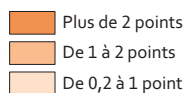
Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2013



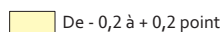
Évolution des immigrés, 2008-2013

Évolution de la part des immigrés dans la population totale

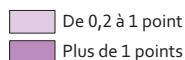
Hausse



Stabilité



Baisse

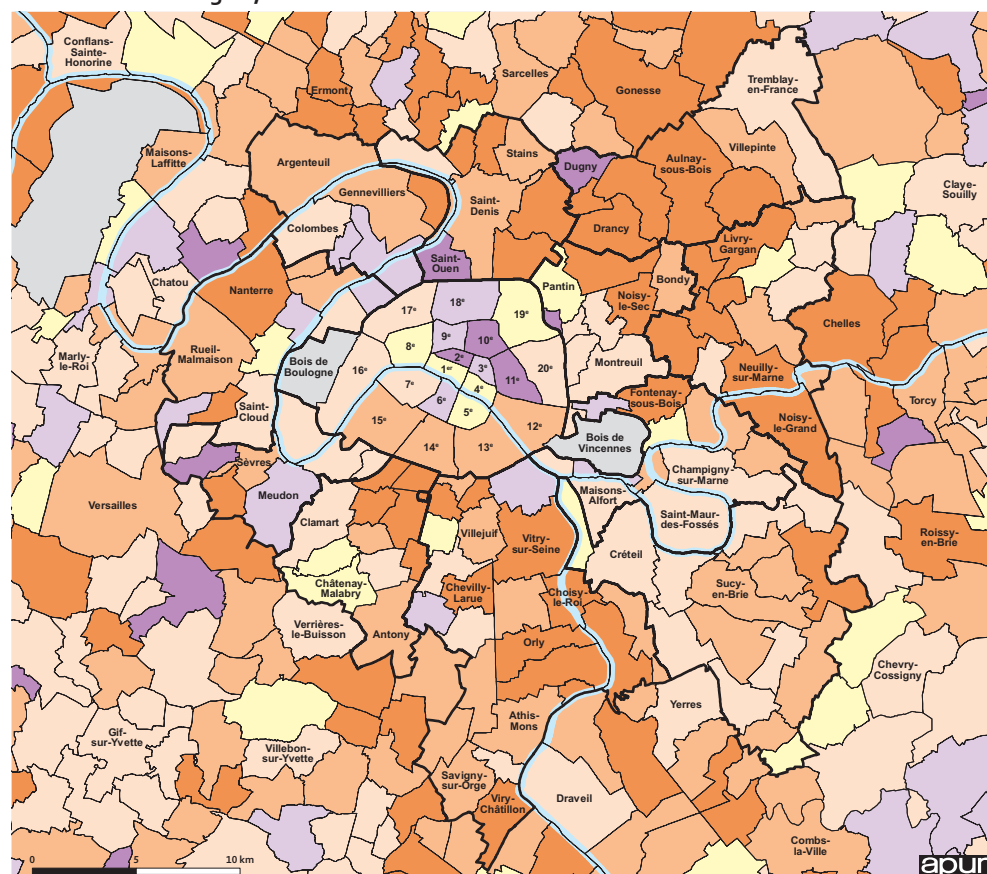


Moyenne Paris = + 0,3 point
Moyenne MGP = + 1,0 point
Moyenne IDF = + 1,1 point

Les 12 EPT



Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2008 et 2013



À l'instar de la population étrangère, c'est le T6-Plaine Commune qui enregistre la plus grande proportion d'immigrés dans sa population avec 36,9 % d'immigrés ce qui représente 152 786 personnes, soit 13 073 immigrés supplémentaires depuis 2009 (+ 1,7 %). Le T7-Paris Terres d'Envol et le T8-Est Ensemble occupent la deuxième place avec 28,5 % d'immigrés dans leur population. À l'inverse le T2-Vallée Sud Grand Paris, le T3-Grand Paris Seine Ouest et le T10-ACTEP sont les territoires comptant les plus faibles proportions d'immigrés (15 %). Dans la MGP, la proportion d'immigrés a surtout augmenté dans les territoires où elle était déjà forte en 2008. Le T7 est le territoire qui enregistre la plus forte augmentation de sa part d'immigrés depuis 2008 (+ 2,3 %).

En Ile-de-France la population immigrée a vu sa part passer de 17,3 % à 18,4 % entre 2008 et 2013 soit une progression légèrement plus rapide qu'en France métropolitaine (de 8,4 % à 9 %).

Annexe

Liste des territoires qui composent la métropole du Grand Paris

- T1 : Paris
- T2 : Vallée Sud Grand Paris
- T3 : Grand Paris Seine Ouest
- T4 : Paris Ouest La Défense
- T5 : Boucle Nord de Seine
- T6 : Plaine Commune
- T7 : Paris Terres d'Envol
- T8 : Est Ensemble
- T9 : Grand Paris Grand Est
- T10 : Paris Est Marne et Bois
- T11 : Grand Paris Sud Est Avenir
- T12 : Grand-Orly Seine Bièvre



Population, Logement, Emploi

Analyse des résultats du recensement 2013

Partie 1 : La population

La Métropole du Grand Paris compte 6 968 051 habitants au 1^{er} janvier 2013, au lieu de 6 814 588 en 2008. La population métropolitaine s'est ainsi accrue de 153 463 habitants de 2008 à 2013, ce qui représente un accroissement de 30 693 habitants par an, soit un taux de croissance annuel de 0,4 %. Cette hausse prolonge à un rythme ralenti celle constatée pour la période 1999-2008, au cours de laquelle le taux de croissance annuel était de 0,8 %. En 2013, la MGP représente 58 % de la population francilienne et contribue pour 51 % à la croissance démographique de la région.

À Paris, la population s'établit à 2 229 621 habitants au 1^{er} janvier 2013. Ce chiffre traduit une augmentation de 18 324 habitants par rapport aux 2 211 297 habitants recensés en 2008 ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de + 0,2 %, inférieur à celui observé sur la période 1999 à 2008 (0,5 %). Entre 2008 et 2013, la croissance démographique de Paris représente 6 % de la croissance régionale alors qu'entre 1999 et 2008, Paris contribuait à hauteur de 12 % à la croissance de l'Ile-de-France. Cette diminution de la contribution de la capitale se fait au profit des communes de l'Ile-de-France hors MGP qui voient leur contribution passer de 39 % entre 1999 et 2008 à 49 % entre 2008 et 2013.

La capitale a longtemps été préservée du vieillissement démographique sous l'effet des migrations résidentielles : Paris attire un nombre important d'étudiants et de jeunes actifs tandis que sa population âgée tend à rejoindre la province au moment de la retraite. Mais depuis 2008, avec l'arrivée de la génération du baby-boom dans la tranche d'âge des 60 ans ou plus et avec l'allongement de l'espérance de vie, le vieillissement s'amorce dans la capitale et se poursuit dans le reste de la métropole. L'effet combiné du vieillissement de la population et de la diminution constatée du nombre de naissances laisse présager un ralentissement de la croissance dans la capitale et dans les autres territoires de la MGP.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État, la DRIEA, l'Insee, Paris Métropole, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, la Régie Autonome des Transports Parisiens, la Société du Grand Paris, l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, Eau de Paris, l'Épaurif, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Ports de Paris, le SIAAP, le SIFUREP, le SIPPEREC, SNCF Immobilier, le STIF, le Syctom, le territoire Est Ensemble (T8), le territoire Grand-Orly Seine Bièvre (T12), le territoire Grand Paris Seine Ouest (T3).

